



CHILLY-MAZARIN

Les soins en libéral Etat des lieux et perspectives

2012

Avec le soutien d'un Comité de Pilotage Régional réunissant :

- Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) : M. Claude EVIN, Directeur, ou son représentant
- Préfecture de Région Ile-de-France : M. Daniel CANEPA, Préfet ou son représentant
- Conseil Régional d'Ile de France : M. Jean-Paul HUCHON, Président, ou son représentant
- Conseil Économique et Social de la Région Ile de France (CESR IDF) : M. Jean-Claude BOUCHERAT, Président, ou son représentant
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France (IAURIF) : M. Gérard LACOSTE, Directeur Adjoint, ou son représentant
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) : M. Vincent CRAMARD, Chargé de mission santé
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : M. Jean-Paul LAPIERRE, Directeur Opérationnel Grand Ile-de-France
- Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires : Dr Pascale ECHARD BEZAULT, chargée de mission
- Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville (SGCIV) : M. Jean Yves LEFEUVRE, Chargée de Mission
- Association des Maires de l'Ile-de-France (AMIF) : Monsieur Laurent ELGHOZI : Président de la Commission Santé
- Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Ile-de-France : Mme Catherine RICHARD, Chargée de mission
- Association des Maires Villes et Banlieues : M. Claude DILAIN, Président, ou son représentant
- Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France (MSA IDF) : M. SOUMET, Directeur, ou son représentant
- CPAM Ile-de-France : M. Pierre ALBERTINI, Coordonateur ou son représentant
- CISS Ile-de-France : M. Eugene DANIEL Président
- URPS Masseurs Kinésithérapeute d'Ile de France: Monsieur Philippe COCHARD Président, ou son représentant
- URPS Infirmiers d'Ile de France: Monsieur Dominique BULARD Président, ou son représentant
- URPS Chirurgien Dentistes d'Ile de France Monsieur Jean François CHABENAT: Président, ou son représentant
- URPS Médecins d'Ile de France Monsieur Bruno SILBERMAN: Président, ou son représentant
- URPS Pharmaciens d'Ile de France Monsieur Renaud NADJAHY Président, ou son représentant
- URPS Orthophonistes d'Ile de France Madame Sylviane LEWIK DERAISON: Président, ou son représentant
- URPS Orthoptistes d'Ile de France Madame Véronique DISSAT: Président, ou son représentant
- URPS Sage femme d'Ile de France Madame Nathalie MARRAST Président, ou son représentant
- URPS Pédicures Podologues d'Ile de France Monsieur Paul Arnaud SALENTEY Président, ou son représentant
- URPS Biologistes Responsables d'Ile de France: Président, ou son représentant

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. CHILLY-MAZARIN	7
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	8
1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	8
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	8
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	9
1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS	10
1.3 OFFRE SANITAIRE	19
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE	19
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	20
1.3.2.1 LES MEDECINS	20
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES	24
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES et O.D.F	28
1.3.2.3 LES SAGES FEMMES	29
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	30
1.3.2.6 LES OFFICINES	30
1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	30
1.3.2.7 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	30
1.3.2.8 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES.....	31
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	32
1.3.4 LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES.....	32
2. L'ESSONNE.....	34
2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	35
2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	35
2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	36
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	37
2.2 OFFRE SANITAIRE	39
2.2.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	39
2.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE	39
2.2.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE.....	40
2.2.1.3 PSYCHIATRIE	41
2.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	42
2.2.2.1 LES MEDECINS	42
2.2.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX	44
2.2.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF	46
2.2.3 LES CENTRES DE SANTE.....	47
2.2.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	48
2.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS	48

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE.....	49
3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	50
3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	50
3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	51
3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	52
3.2 OFFRE SANITAIRE	54
3.2.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	54
3.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE	54
3.2.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE	54
3.2.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE	55
3.2.1.4 PSYCHIATRIE	55
3.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	56
3.2.2.1 ETAT DES LIEUX.....	56
3.2.2.2 DEMOGRAPHIE MEDICALE : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2015.....	68
3.2.3 LES CENTRES DE SANTE.....	70
3.2.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	72
3.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS	74
4. RECOMMANDATIONS.....	76

INTRODUCTION

1. LE CONTEXTE

Les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffiront pas à assurer un renouvellement qui garantisse l'offre de soins à une population française âgée de plus en plus consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, les jeunes soignants ont de nouvelles aspirations et font majoritairement le choix d'une pratique médicale plus collective, mieux organisée, qui leur offre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite d'évaluer le risque de désertification médicale et de s'interroger sur les actions possibles afin de maintenir et d'améliorer l'offre de soins libérale.

Fort de ce constat l'Association RIR Ile-de-France, pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice, a engagé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, une démarche de sensibilisation des élus locaux.

2. NOS ACTIONS ILE-DE-FRANCE

RIR Ile-de-France est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

RIR Ile-de-France a pour objet :

- la promotion, le développement des outils de diagnostics territoriaux dans le domaine de la santé et notamment de l'offre de soins ambulatoire
- l'accompagnement concerté entre des collectivités territoriales et des professionnels de santé en vue de projets territoriaux d'aménagement de l'offre de soins

L'association reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) et des collectivités territoriales pour réaliser ses travaux.

Le diagnostic local fournit aux élus des éléments d'information organisés sur la population et l'offre de soins ainsi que des éléments de réflexion sur un volet de leur problématique d'aménagement du territoire.

L'objectif est de sensibiliser les élus locaux et les professionnels de santé en exercice aux problèmes de démographie médicale et d'organisation des soins et de réfléchir ensemble à une solution pour maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'installation de jeunes médecins.

La méthodologie est la suivante :

- Etat des lieux de l'offre de soins et du niveau de consommation de soins dans la commune : collecte, traitement et analyse de données
- Confrontation des données aux élus locaux et professionnels de santé en exercice
- Rédaction de préconisations/recommandations
- Restitution du rapport final au Maire et présentation au Conseil Municipal
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des professionnels de santé en présence du Maire
- Recommandation sur l'opportunité d'agir

3. LES INTERVENANTS

Dr Bernard Huynh – Président

Gynécologue accoucheur – libéral

Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de 2000 à 2006

Expertise : Organisation sanitaire régionale

M. Alexandre Grenier – Directeur

Diplômé d'un Master en Administration du Politique – Sciences Politiques

Université Paris Panthéon Sorbonne

Diplômé d'un Master en Economie et Management des Services de Santé

Université Paris Dauphine

Expertise : Gestion de projet sanitaire et établissement

Mme Nathalie Noël – Chef de projet

Diplômée d'un Master en Economie et Gestion des Systèmes de Santé

Université Paris Panthéon Sorbonne

Expertise : Chefferie de projet sur la restructuration de l'offre sanitaire

contact@rir-idf.org

1. CHILLY-MAZARIN

Département : Essonne

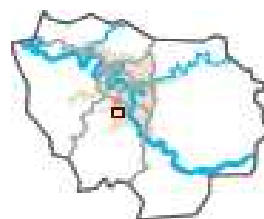
Arrondissement : Palaiseau

Canton : Chilly-Mazarin

Superficie : 5,57 km²

Population : 18 448 habitants (2009) dont :

- 25% de moins de 20 ans
- 13,5% de plus de 65 ans



Vue aérienne de Chilly-Mazarin



INTERATLAS, Orthophoto, 2008

Source : IAURIF

1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Près de 19 000 habitants...

Située à 15 km au Sud de Paris, la ville de Chilly-Mazarin est limitrophe des communes de Longjumeau, Morangis, Wissous, Massy, au Nord du département de l'Essonne.

EVOLUTION DE LA POPULATION						
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	9 923	16 236	17 271	16 939	17 731	18 448

Selon les estimations de l'INSEE, Chilly-Mazarin compte 18 448 habitants au 1^{er} janvier 2009, soit 4% de plus qu'en 1999.

Un taux de natalité plus élevé que la moyenne francilienne

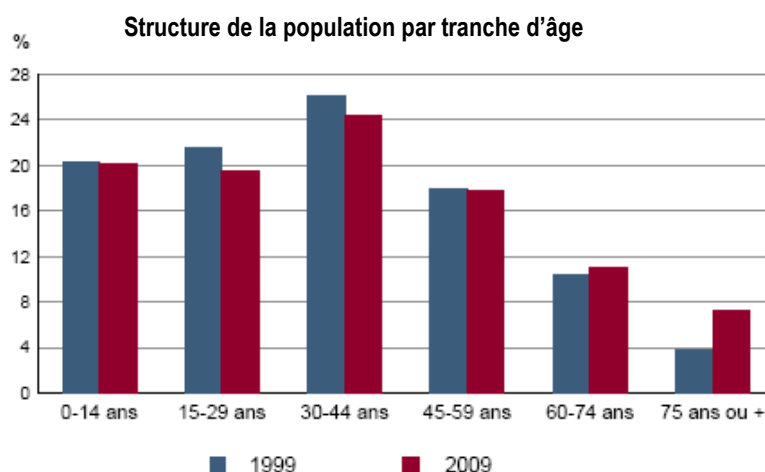
Le taux moyen annuel de natalité entre 1999 et 2009 est de 18,2‰ contre une moyenne de 15,5‰ en Ile-de-France.

Le taux moyen annuel de mortalité de 5,3‰ est inférieur à la moyenne francilienne (6,4‰).

1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

Une population jeune mais vieillissante

26% des habitants ont moins de 20 ans et 13,5% plus de 65 ans. Ces chiffres sont proches de la moyenne du département.



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

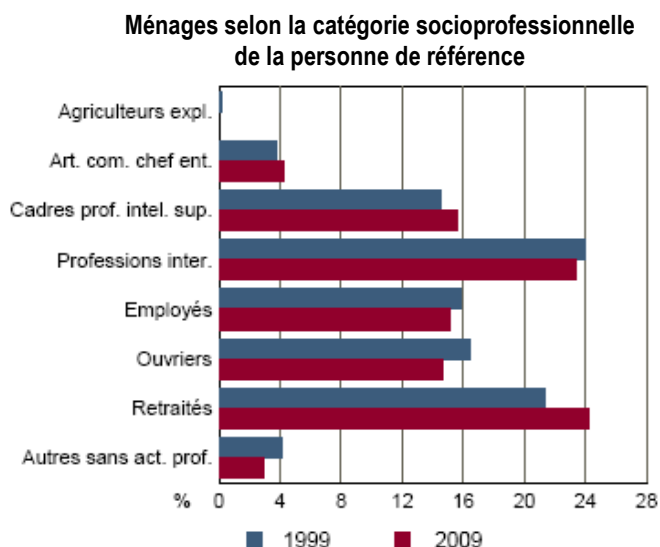
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Plus d'employés et de professions intermédiaires

La part des ménages employés est plus importante que la moyenne départementale (15,1% contre 13,7% dans le département). La part des ménages de professions intermédiaires également (23,3%).

La part des ménages ouvriers est comparable à la moyenne de l'Essonne (14,6%).

En revanche, la part de ménages cadres (15,6%) est moins importante que la moyenne du département (17,9%).



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

Un revenu fiscal moyen proche de la moyenne départementale

En 2009, le revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux est 25 554 euros (28 033 euros en Essonne) et 31,9% des foyers fiscaux ne sont pas imposables (33,9% en Essonne).

On compte par ailleurs en 2010, 704 bénéficiaires de la CMU, soit 3,8% de la population (4,7% dans l'Essonne).

1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS

Recours aux soins de ville :

Préambule :

Les éléments ci-après présentent les données par spécialité sur le recours aux soins des habitants de Chilly-Mazarin.

La population consommante prise en compte correspond aux bénéficiaires du régime général.

Année de référence : 2010.

Médecine générale :

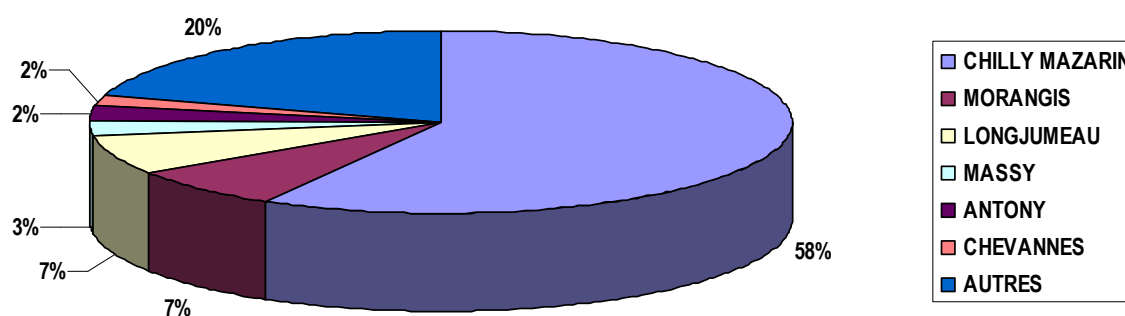
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte (C (Consultations) et V (Visites)) auprès d'un omnipraticien était de 17 225.

Le nombre total de recours à la médecine générale à Chilly-Mazarin : 60 110.

58% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste du territoire.

Au contraire, 42% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :



Gastro-entérologie:

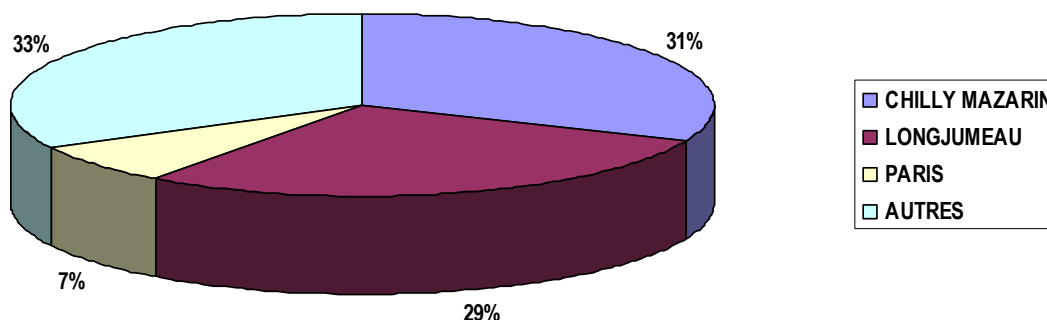
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gastro-entérologue était de 693.

Le nombre total de recours en gastro-entérologie à Chilly-Mazarin : 1 383.

31% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue du territoire.

Au contraire, 69% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :



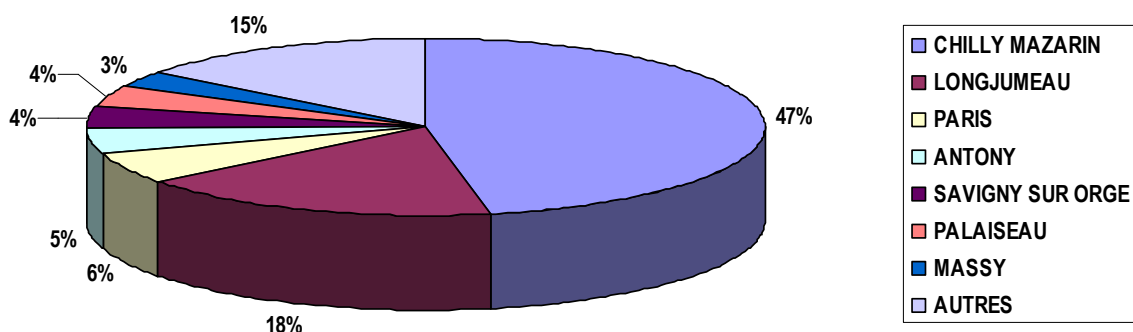
Ophtalmologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ophtalmologiste était de 4 440.
Le nombre total de recours en ophtalmologie à Chilly-Mazarin : 7 794.

47% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste du territoire.

Au contraire, 53% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :



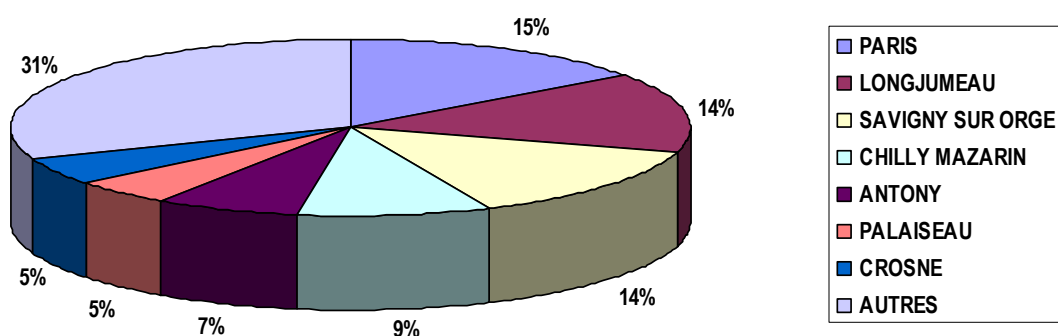
Psychiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un psychiatre était de 287.
Le nombre total de recours en psychiatrie à Chilly-Mazarin : 2 414.

9% des recours se sont fait auprès du psychiatre du territoire.

Au contraire, 91% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :

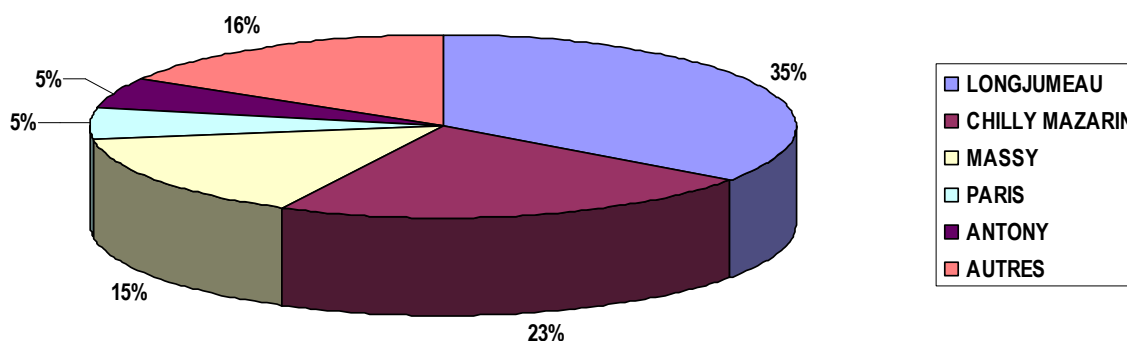


Cardiologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un cardiologue était de 1 606.
Le nombre total de recours en cardiologie à Chilly-Mazarin: 4 166.

23% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue du territoire.
Au contraire, 77% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :

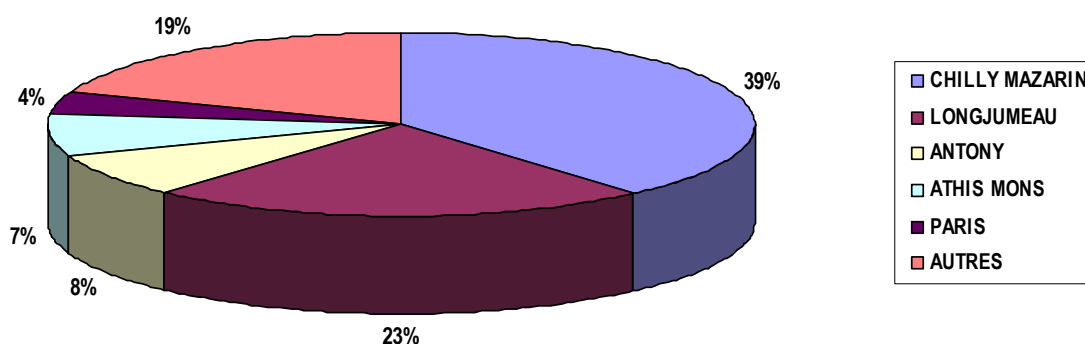


Dermatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un dermatologue était de 1 852.
Le nombre total de recours en dermatologie à Chilly-Mazarin: 2 611.

39% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue du territoire.
Au contraire, 61% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :



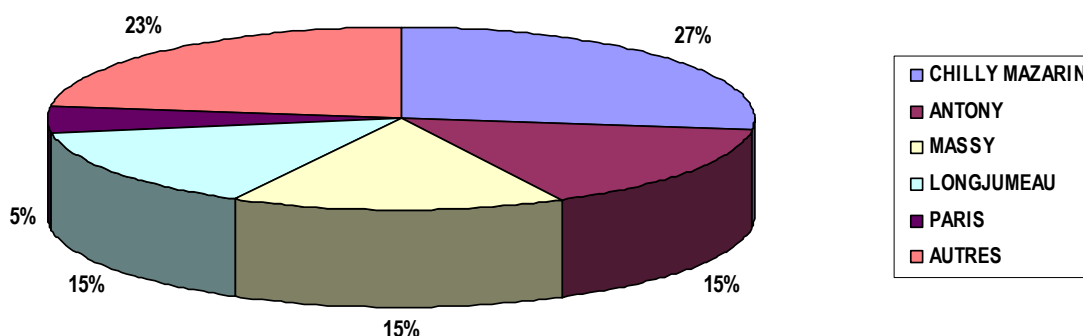
Gynécologie médicale et obstétrique :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gynécologue était de 2 882.
Le nombre total de recours en gynécologie à Chilly-Mazarin: 5 573.

27% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue du territoire.

Au contraire, 73% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :

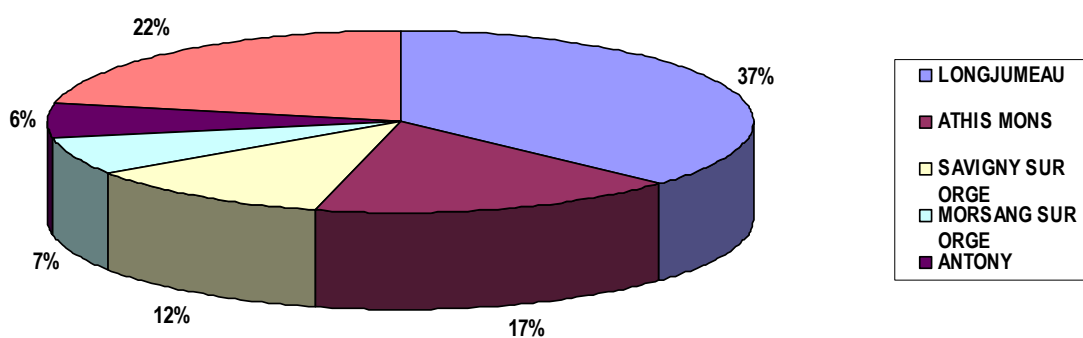


Rhumatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un rhumatologue était de 579.
Le nombre total de recours en rhumatologie à Chilly-Mazarin: 1 367.

100 % des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :



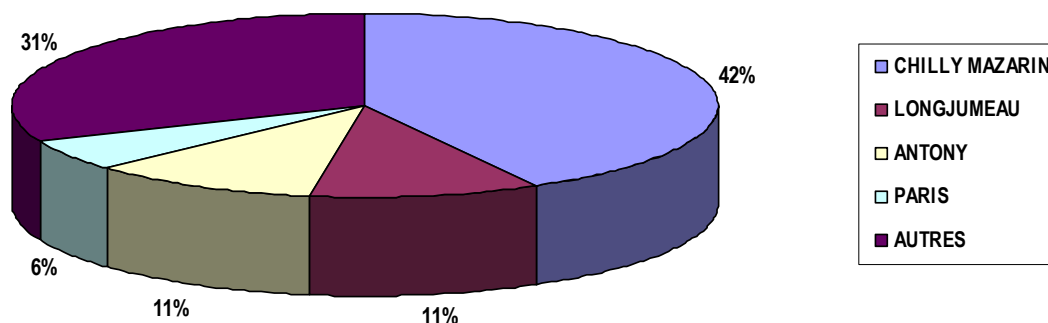
ORL :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ORL était de 1 354.
Le nombre total de recours en oto-rhino-laryngologie à Chilly-Mazarin: 2 162.

42% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie du territoire.

Au contraire, 58% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont :

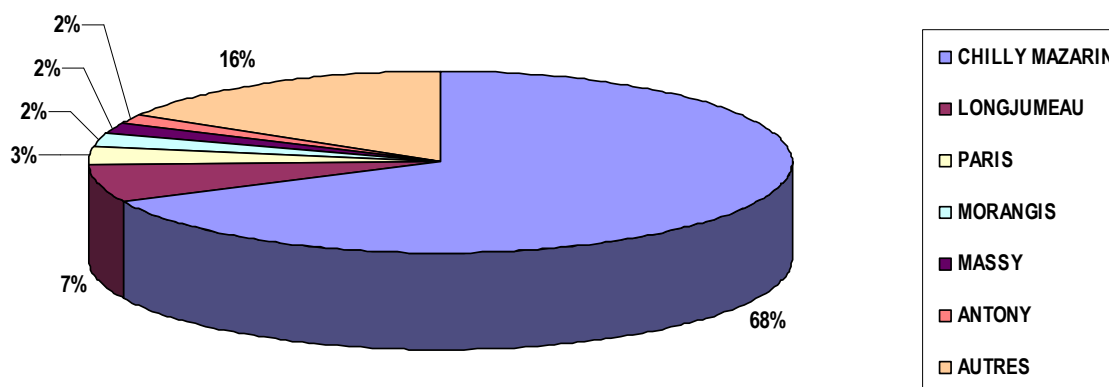


Soins dentaires :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un chirurgien dentiste était de 5 819.
Le nombre total de recours en soins dentaires à Chilly-Mazarin : 28 700.

68% des recours se sont fait auprès des chirurgiens dentistes du territoire et 32% auprès de chirurgiens dentistes en exercice dans une autre ville.

Les communes les plus fréquentées sont:

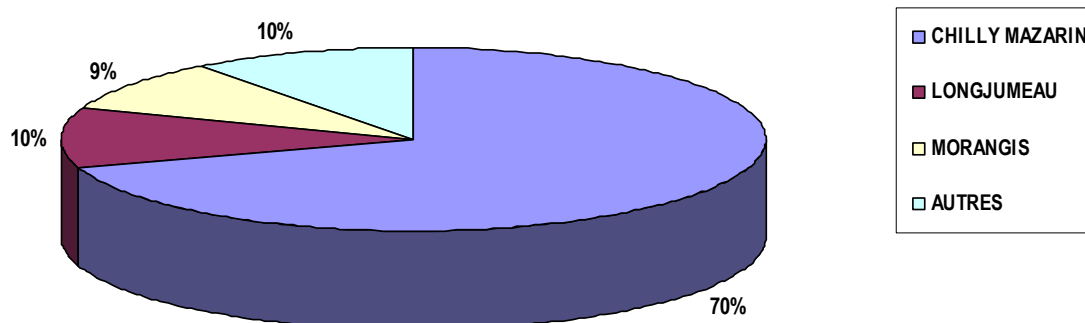


Soins infirmiers :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une infirmière était de 1 385.
Le nombre total de recours en soins infirmiers à Chilly-Mazarin : 53 659.

70% des recours se sont fait auprès des infirmières du territoire. 30% des recours se sont fait auprès d'une infirmière exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

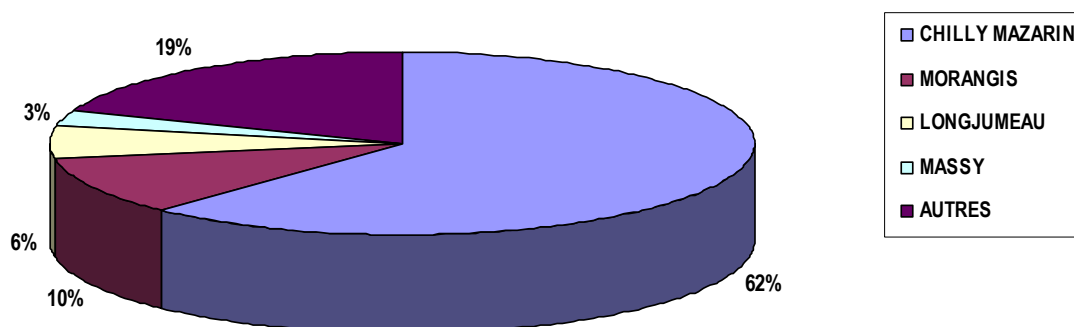
Les communes les plus fréquentées sont:



Masseurs kinésithérapeutes :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un masseur kinésithérapeute était de 2 246.
Le nombre total de recours en kinésithérapie à Chilly-Mazarin: 43 546.

62% des recours se sont fait auprès des masseurs kinésithérapeutes du territoire.
38% des recours se sont fait auprès d'un masseur kinésithérapeute exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.
Les communes les plus fréquentées sont:



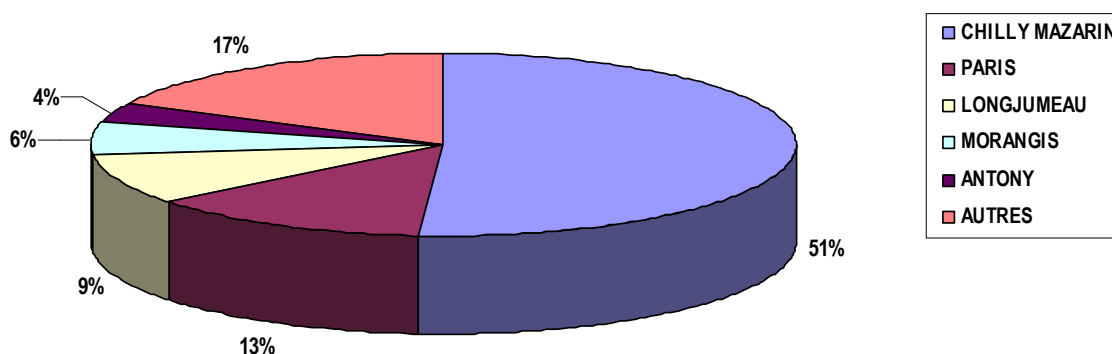
Orthophonie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthophoniste était de 306.
Le nombre total de recours en orthophonie à Chilly-Mazarin: 6 895.

51% des recours se sont fait auprès des orthophonistes du territoire.

49% des recours se sont fait auprès d'un orthophoniste exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont:



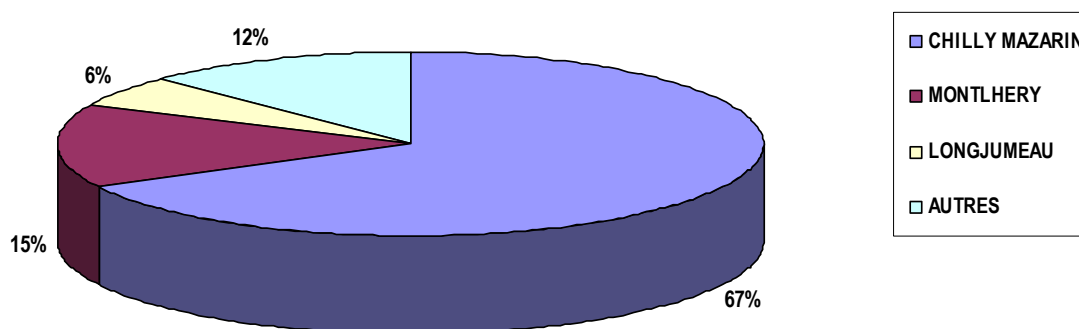
Orthoptie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthoptiste était de 377.
Le nombre total de recours en orthophonie à Chilly-Mazarin: 2 172.

67% des recours se sont fait auprès des orthoptistes du territoire.

33% des recours se sont fait auprès d'un orthoptiste exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont:



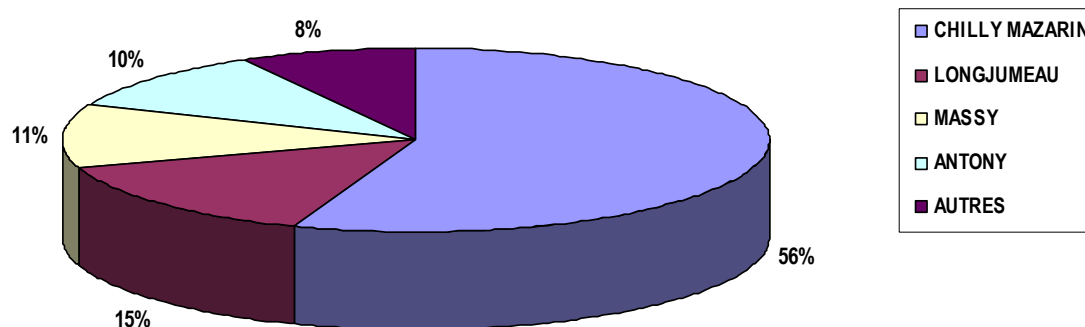
Sage-femme :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une sage femme était de 252.
Le nombre total de recours à Chilly-Mazarin : 1 698.

56% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme en exercice à Chilly-Mazarin.

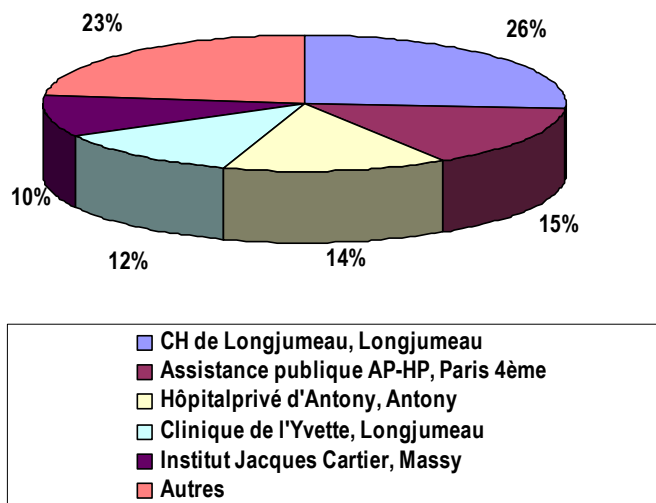
44% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme exerçant en dehors de Chilly-Mazarin.

Les communes les plus fréquentées sont:



Recours aux soins hospitaliers :

Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Chilly-Mazarin :



Taux de fuite: 100%

L'indicateur « Taux de fuite » correspond au rapport entre le nombre de séjours de la zone géographique sélectionnée pris en charge en dehors de cette zone sur le nombre total de séjours issus de la zone sélectionnée (une zone géographique qui ne contient aucun établissement hospitalier présente un taux de fuite de 100 %).

Source : PMSI-MCO 2009

1.3 OFFRE SANITAIRE

1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE

Il n'y a pas d'établissements hospitaliers sur la ville de Chilly-Mazarin.

1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Précision méthodologique :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie en 2011.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.1 LES MEDECINS

- **Chilly-Mazarin : 26 médecins libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

Médecins	Chilly-Mazarin	Essonne	Ile-de-France
Omnipraticiens	7,0	8,2	8,7
Spécialistes	7,0	7,8	11,4
Total	14,0	16,0	20,1

Détail par spécialité :

Spécialités	Effectifs
Omnipraticiens	
Omnipraticiens	13
Dont MEP*	1
Spécialistes	
Radiodiagnostic et imagerie médicale	1
Dermatologie	1
Pédiatrie	1
Cardiologie	1
Ophtalmologie	3
ORL	1
Gastro-entérologue	1
Gynécologie médicale et obstétrique	2
Rhumatologie	1
Psychiatrie	1
Total Spécialistes	13
Total Général Chilly-Mazarin	26

Remarques :

Parmi les omnipraticiens, on compte un médecin à exercice particulier (MEP). Il s'agit d'un acupuncteur.

Par ailleurs, il y a 4 maîtres de stage parmi les médecins généralistes de Chilly-Mazarin.

Enfin, Chilly-Mazarin ne fait pas partie des zones dites « déficitaires en médecine générale » définies par la Mission Régionale de Santé.

- **Age moyen des médecins libéraux**

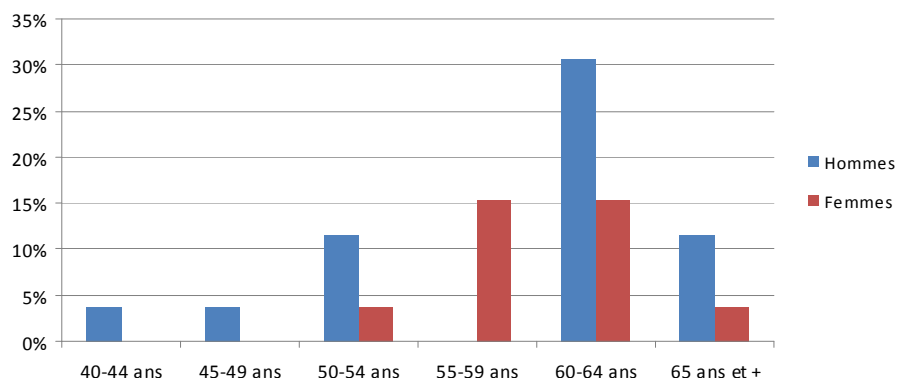
L'âge moyen des médecins en exercice à Chilly-Mazarin est de 59,3 ans (60 ans pour les omnipraticiens et 58,5ans pour les spécialistes).

92% des médecins ont 50 ans ou plus et 77% 55 ans et plus.

62% sont des hommes.

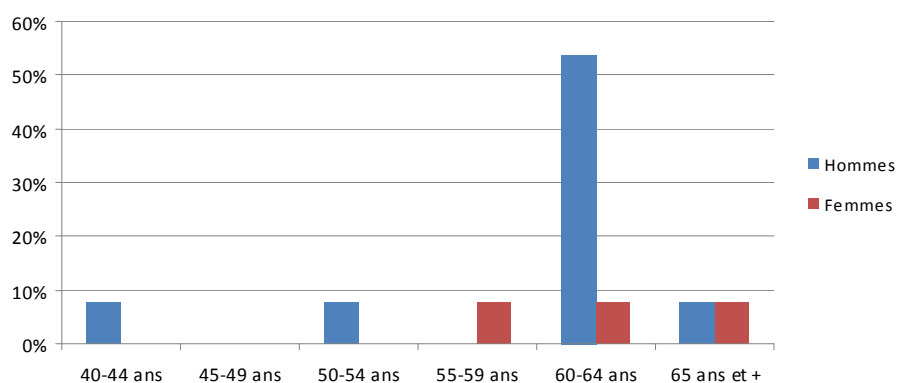
Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
40-44 ans	1	0	1
45-49 ans	1	0	1
50-54 ans	3	1	4
55-59 ans	0	4	4
60-64 ans	8	4	12
65 ans et +	3	1	4
Total	16	10	26



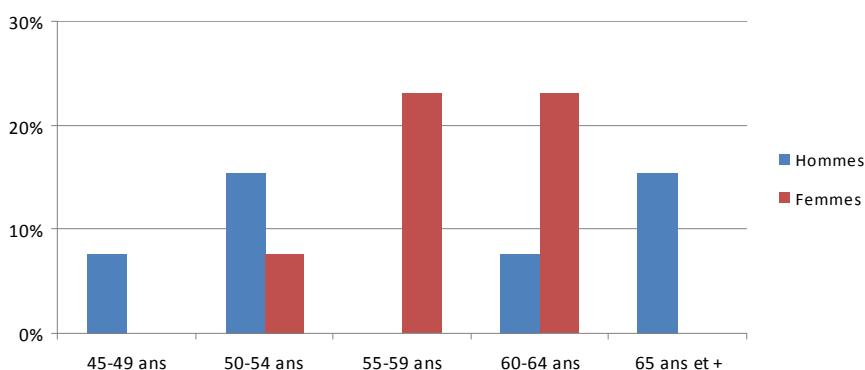
Omnipraticiens (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
40-44 ans	1	0	1
45-49 ans	0	0	0
50-54 ans	1	0	1
55-59 ans	0	1	1
60-64 ans	7	1	8
65 ans et +	1	1	2
Total	10	3	13



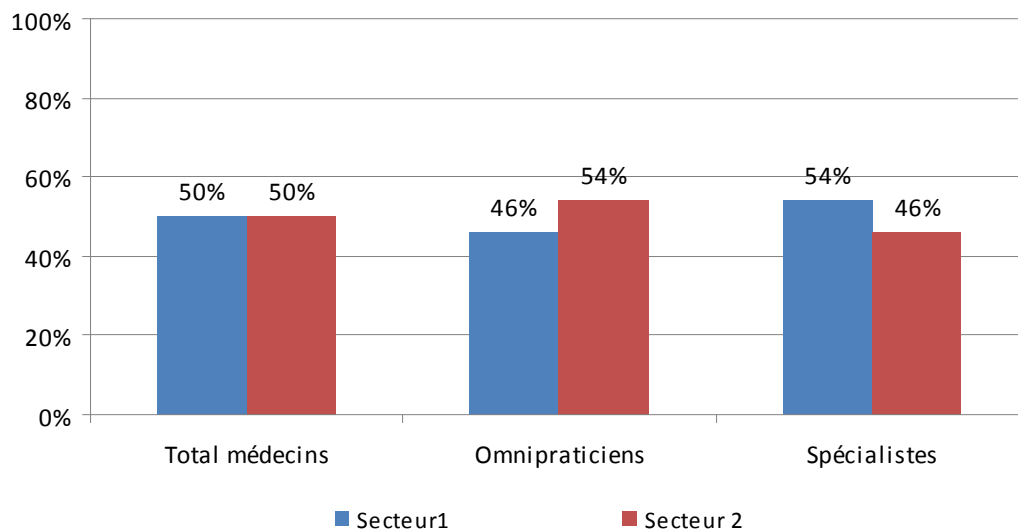
Spécialistes (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
45-49 ans	1	0	1
50-54 ans	2	1	3
55-59 ans	0	3	3
60-64 ans	1	3	4
65 ans et +	2	0	2
Total	6	7	13



- **Conventionnement***

50% des médecins sont conventionnés en secteur 1.



*Définition du mode conventionnel :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres

- **Nature de l'exercice**

73% des praticiens installés ont une activité libérale exclusive ; 27% participent également à une offre de soins en tant que salariés.

- **Renouvellement des médecins libéraux**

Départs de médecins

Depuis 2000, 7 médecins généralistes ont cessé d'exercer sur le territoire : 1 omnipraticien et 6 spécialistes.

Age moyen de départ tous motifs confondus : 53 ans

Motifs :

- 3 retraites
- 2 installations hors département
- 2 autres cessations d'activité

Installations de médecins

Depuis 2000, on dénombre 4 installations : 1 omnipraticien et 3 spécialistes (dont 1 toujours d'actualité, les 2 autres, des médecins biologistes, ayant quitté la ville depuis).

- **Données d'activité**

Activité des médecins libéraux en 2010

	HONORAIRES MOYENS (euros)	
Médecins (1)	Chilly-Mazarin	Ile-de-France
Omnipraticiens	150 071	126 772
Spécialistes	164 221	219 205
Total libéraux	156 863	179 865

Source : SNIR 2010 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **5 infirmiers libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Chilly-Mazarin: 2,7
- Essonne : 4,4
- Ile-de-France : 4,0

Remarque :

L'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins infirmiers et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » l'installation ne pourra être demandée que si une infirmière libérale conventionnée cesse définitivement son activité sur cette zone.

Dans ce classement, Chilly-Mazarin se trouve en zone intermédiaire, ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les infirmier(e)s en exercice à Chilly-Mazarin ont en moyenne 44 ans et 60% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les infirmier(e)s sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous les infirmiers ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 7 départs et 8 installations d'infirmiers sur le territoire.

Sur les 8 installations, 3 ne sont plus d'actualité.

Motif de départ : 1 décès, 1 retraite, 2 installations hors département et 3 autres cessations d'activité

1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **15 masseurs kinésithérapeutes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Chilly-Mazarin: 8,1
- Essonne : 6,2
- Ile-de-France: 7,2

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les masseurs-kinésithérapeutes en exercice à Chilly-Mazarin ont en moyenne 43 ans. 40% sont des hommes.

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

1 masseur kinésithérapeute a une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 13 départs et 16 installations de masseurs kinésithérapeutes sur le territoire. Parmi les nouvelles installations, 8 ne sont plus en exercice à ce jour. Il s'agit de masseurs kinésithérapeutes venus ponctuellement renforcer l'activité de cabinets existants.

Motifs de départs : 2 retraites, 1 décès, 5 installations hors département et 5 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **3 pédicures podologues libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Chilly-Mazarin: 1,6
- Essonne : 1,8
- Ile-de-France: 2,1

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les pédicures podologues en exercice à Chilly-Mazarin ont en moyenne 46 ans.
On dénombre 3 femmes.

- **Conventionnement**

Tous les pédicures podologues sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous les pédicures podologues ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 1 départ et 2 installations de pédicures podologues sur le territoire.
Motif de départs : autre cessation d'activité.

1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **4 orthophonistes libérales en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Chilly-Mazarin: 2,1
- Essonne : 2,1
- Ile-de-France: 2,3

Les orthophonistes fonctionnent toutes sur liste d'attente. Il peut y avoir entre 6 mois et 1 an d'attente pour une prise en charge non urgente.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les orthophonistes en exercice à Chilly-Mazarin ont en moyenne 39 ans.
Il s'agit de 4 femmes.

- **Conventionnement**

Toutes les orthophonistes sont conventionnées en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Toutes les orthophonistes ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 1 départ et 1 installation.
Motif de départs : autre cessation d'activité.

1.3.2.2.5 ORTHOPTISTES

On dénombre 1 orthoptiste en exercice à Chilly-Mazarin, une femme installée depuis 2007.
On ne dénombre 1 cessation d'activité depuis 2000.

1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES et O.D.F

- **14 chirurgiens dentistes libéraux en activité***

Densité pour 10 000 habitants :

- Chilly-Mazarin: 7,6
- Essonne : 5,4
- Ile-de-France: 6,6

* dont 2 orthodontistes

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les chirurgiens-dentistes en exercice à Chilly-Mazarin ont en moyenne 49 ans.
43% sont des hommes.

- **Conventionnement**

Tous les chirurgiens-dentistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Les chirurgiens-dentistes ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 15 départs et 12 installations de chirurgiens-dentistes sur le territoire.

Parmi les installations, il s'agit essentiellement de jeunes collaborateurs venus renforcer ponctuellement l'activité des cabinets existant. 9 d'entre eux ne sont plus en exercice aujourd'hui.

Motifs de départs : 2 retraites, 9 installations hors département et 4 autres cessations d'activité.

1.3.2.3 LES SAGES FEMMES

Chilly-Mazarin compte 2 sages-femmes libérales âgées en moyenne de 55 ans et installées dans le même cabinet en 2008.

On ne dénombre aucune cessation d'activité depuis 2000.

1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

L'offre de soins libérale est très peu structurée. La majorité des professionnels exercent seuls ou en groupes de petites tailles (regroupement de 2, 3 ou 4 professionnels de santé) qui restent majoritairement mono disciplinaires.

1.3.2.6 LES OFFICINES

- Nombre d'officines : 5

1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 3

1.3.2.7 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

	Effectifs PS	Densité CHILLY /IDF*	Age moyen	% > 55 ans	Départs depuis 2000	Install. depuis 2000
Omnipraticiens	13	7,0/ 8,7	60	85%	1	1
Spécialistes	13	7,0 / 11,4	58,5	69%	6	3
Total médecins	26	14,0 / 20,1	59,3	77%	7	4
Infirmiers	5	2,7 / 4,0	44		7	8
Mass. kinés	15	8,1 / 6,2	43		13	16
Péd. Podologues	3	1,6 / 2,1	46		1	2
Orthophonistes	4	2,1 / 2,3	39		1	1
Orthoptistes	1		46		1	1
Dentistes	14	7,6 / 6,6	49		15	12
Sages femmes	2		55		0	2
TOTAL	70				45	46

* densité pour 10 000 habitants

1.3.2.8 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

L'association FAME gère la Permanence des soins depuis 2002 en s'appuyant sur 9 associations partenaires : 7 représentants des Maisons médicales de garde, l'ADUM qui régule les appels et SOS médecins qui intervient pour les visites incompressibles.

Le bassin de santé est couvert par 3 secteurs de permanence des soins ambulatoires.

Chilly-Mazarin dépend du secteur de Longjumeau, où se trouve une maison médicale de garde. Cette dernière fonctionne les week-ends et jours fériés, en accueillant les patients le samedi de 14h à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

Données d'activité 2011 de la Maison Médicale de Garde de Longjumeau :

- 1231 passages
- secteur géographique : 1047 du bassin de Longjumeau (85%)
- origine des patients : centre 15 (82%), venu spontanément (10%), urgences (5%), médecin traitant (3%).

En plus de cette organisation SOS Médecins peut intervenir soit à la demande du centre 15, soit par appel direct.

1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Il n'y a pas de centre de santé à Chilly-Mazarin.

1.3.4 LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

➡ Le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le centre de Protection Maternelle et Infantile propose des consultations gratuites sur RDV :

- Pédiatrie : des consultations de prévention pour les enfants âgés de 0 à 6 ans (vaccins et dépistages) assurées par 2 médecin généralistes 3 demi-journées par semaine.
Délai d'attente pour un RDV : 3 mois; actuellement, la PMI ne prend plus de nouveaux bébés et oriente les parents vers les médecins généralistes en ville.
- Une puéricultrice assure 1 permanence le mercredi matin pour la pesée des bébés et les conseils aux parents.
- Gynécologie : une gynécologue assure des consultations sur RDV 1 demi-journée par semaine.
- Une conseillère familiale et conjugale reçoit également sur demande les habitants.

➡ Le Centre Médico Psychologique (CMP)

Le CMP de Chilly Mazarin reçoit les enfants jusqu'à 14 ans et leur famille pour des consultations de psychologue, pédopsychiatre, orthophonie, psychomotricienne, thérapie familiale.

A partir de 14 ans, en raison d'un trop grand nombre de demandes et en fonction des situations, le CMP réoriente les familles vers Savigny sur Orge où se trouve entre autre une Maison départementale pour les adolescents non sectorisée.

L'équipe médicale est composée de :

- 2 psychologues : 1 psychologue présent à temps plein et 1 autre présent 1 journée par semaine
- 2 pédopsychiatres
- 3 infirmiers de secteur psychiatrique à temps partiel
- 1 orthophoniste à temps partiel (sur liste d'attente)
- 1 psychomotricienne à temps partiel

Le CMP a une unité de thérapie familiale avec des consultations en famille.

Le CMP est sectorisé et reçoit les habitants de Chilly Mazarin, Morangis et plus récemment de Champlan.

➡ L'Association intercommunale de soins infirmiers à domicile à Sault-les-Chartreux (SSIAD)

Le SSIAD intervient actuellement au domicile de 40 personnes âgées pour des aides à la toilette et des soins infirmiers.

L'équipe soignante est composée de 4 infirmières (dont 2 à temps partiel) et de 6 aides soignantes.

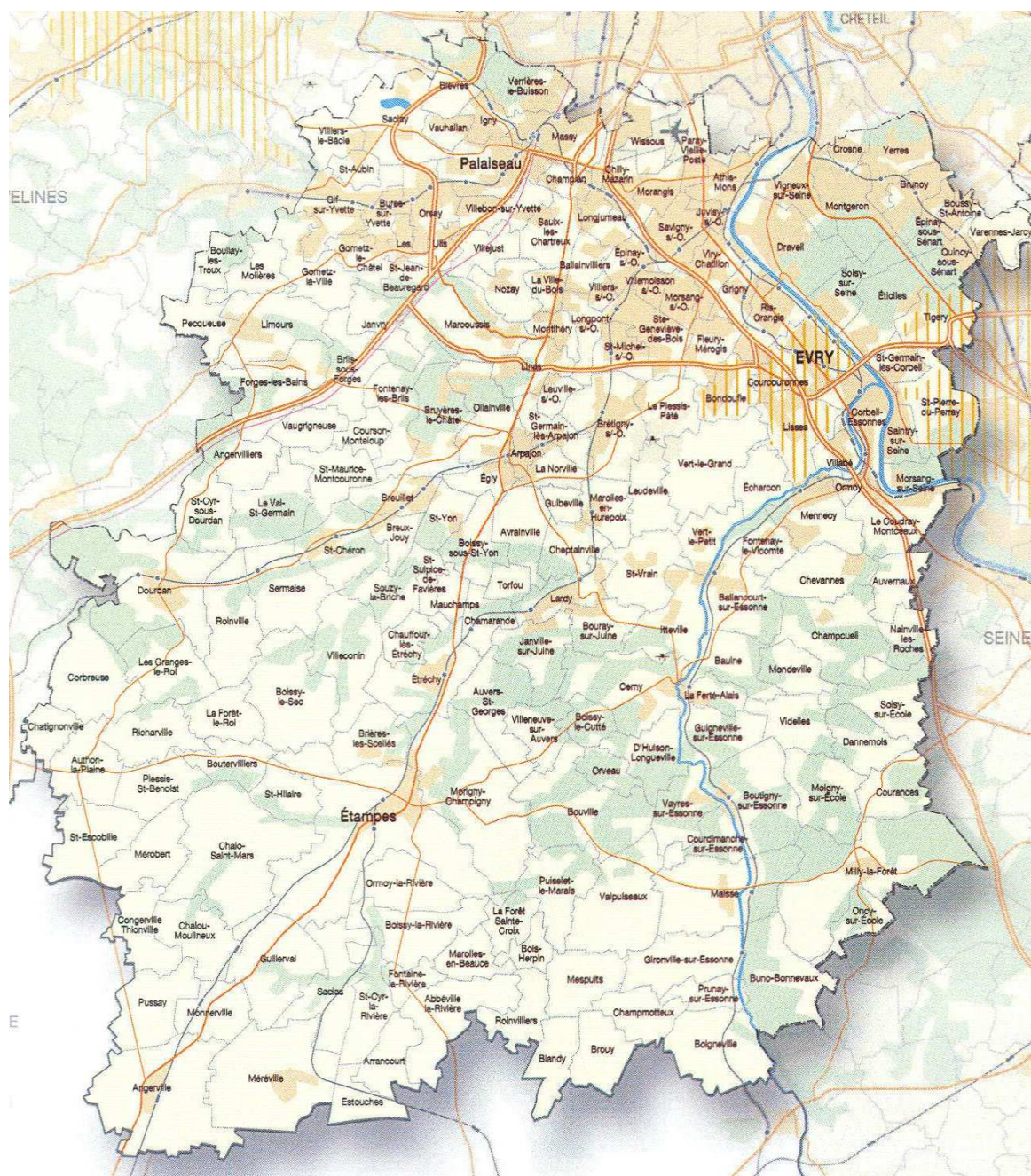
Secteur d'intervention : Chilly-Mazarin, Saulx les Chartreux, Longjumeau, Epinay, Champlan, Ballinvilliers.

➤ Les associations d'aide à domicile

L'ADHAP Services, association d'aide à domicile située à Morangis propose des services divers : aide à l'hygiène et aux repas, aide aux travaux ménagers, accompagnement (rendez-vous, courses...), aide administrative, services spécifiques (malades d'Alzheimer...).

Une autre association intervient sur la même thématique : l'association d'aide à domicile Junior / Sénior à Chilly Mazarin.

2. L'ESSONNE



Le département en quelques chiffres

**Une superficie de 1 804 km²
196 communes, 3 arrondissements,
42 cantons**

**1 205 004 habitants au 1^{er} janvier 2009
28 % de moins de 20 ans
18% de plus de 60 ans
669 habitants au km²
2,6 personnes par ménage**

Source : IAU RIF

2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2009, selon une estimation de l'INSEE, un peu plus de 1 205 000 personnes vivent dans l'Essonne (soit environ 10% de la population Francilienne) répartis sur 1 804 km² (soit 15% de la superficie de l'Ile-de-France).

L'Essonne est, avec le Val-d'Oise, l'un des départements les moins peuplés de la région mais le troisième département de l'Ile-de-France par sa superficie.

Sa densité de population est estimée en 2009 à 669 habitants au km² (contre 629 en 1999).

Le Nord du département se démarque du reste du territoire par sa forte densité de centres urbains (Evry, Corbeil-Essonnes, Massy, Palaiseau, Savigny-sur-Orge). Le reste du département (environ les deux tiers) est essentiellement rural. On y trouve que de petites agglomérations, principalement des villes historiques bien préservées, comme Etampes, Dourdan ou Milly-la-Forêt.

Population par département au 1^{er} janvier 2009

Paris	2 234 105
Hauts-de-Seine	1 561 745
Seine-Saint-Denis	1 515 983
Val-de-Marne	1 318 537
Seine-et-Marne	1 303 702
Yvelines	1 407 560
Essonne	1 205 004
Val-d'Oise	1 168 892
Ile-de-France	11 728 240

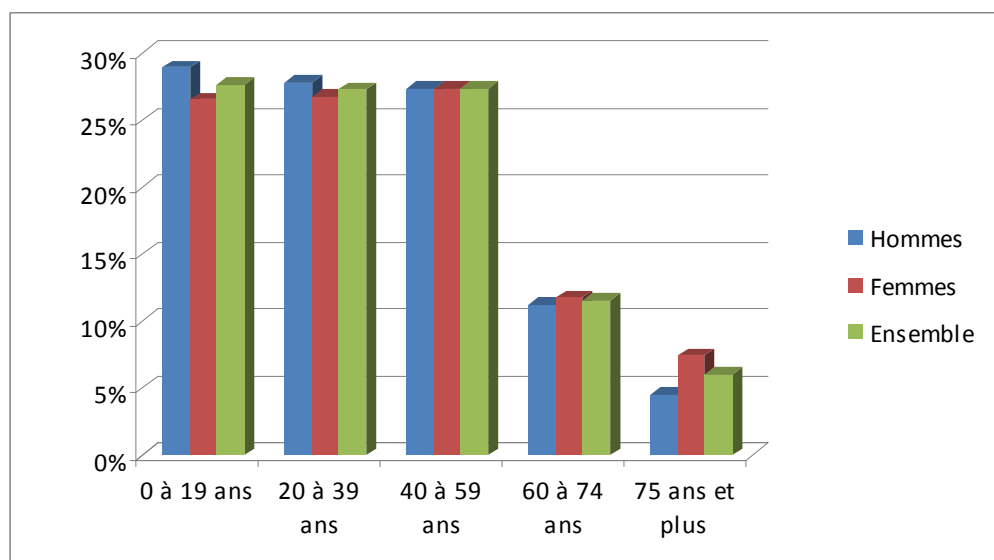
INSEE, estimations localisées de population

Entre 1999 et 2009, le nombre d'Essonnais est passé de 1 134 026 à 1 205 004, soit une augmentation de 70 978 habitants (6%).

2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

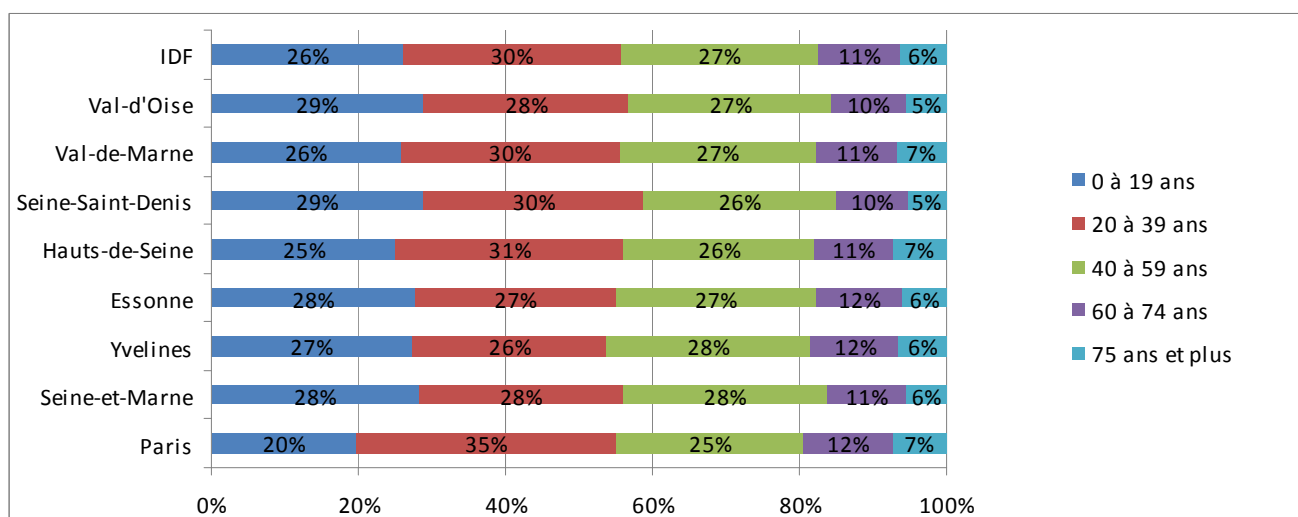
Structure par âge de la population

Structure par âge de la population en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : INSEE, recensement de la population

Structure par âge de la population des départements franciliens en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : Insee, recensement de la population

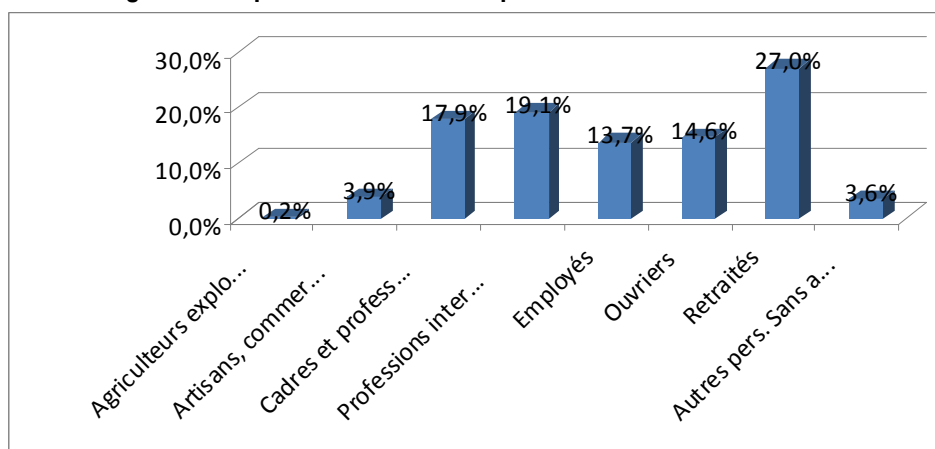
Nationalités

La population étrangère dans l'Essonne représente 8,2% de la population totale du département. Ce taux est inférieur à la moyenne francilienne qui est de 12%.

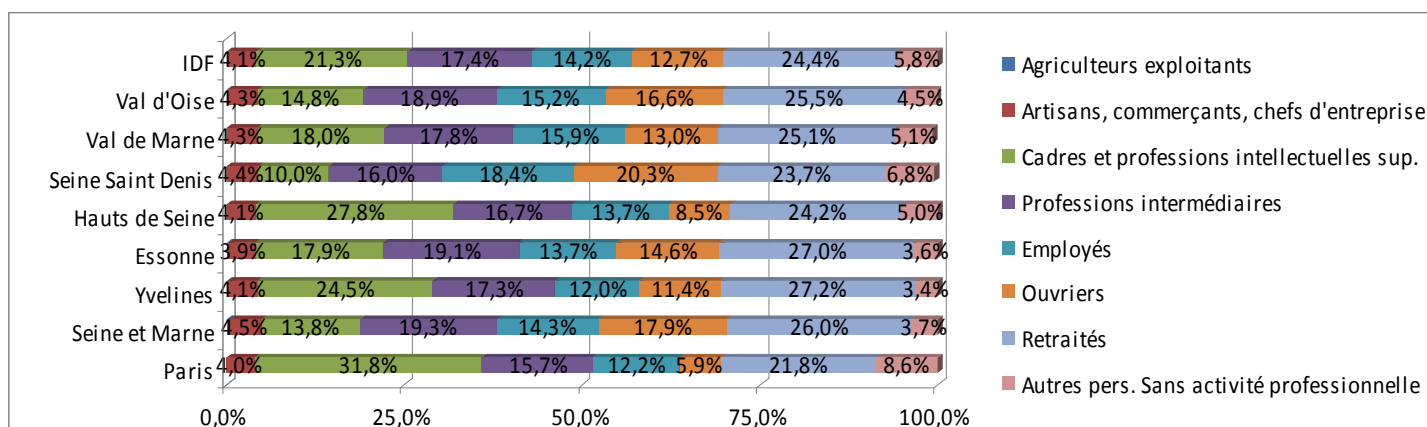
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Population des ménages

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence au 1^{er} Janvier 2008



Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en % dans les départements d'Ile-de-France au 1^{er} Janvier 2008



Composition des ménages selon le mode de cohabitation en 2008

Ensemble	100,0 %
Ménages d'une personne	27,3%
homme seul	11,7%
femme seule	15,6%
Familles	70,4%
familles monoparentales	10,0%
couples avec enfant	35,5%
couples sans enfant	24,9%
Autres ménages	2,3%

Source : Insee, recensement de la population

Disparités

Revenus

Selon la Direction Générale des Impôts (DGI), le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux Essonnien en 2009 était de 28 033 euros. Ce montant est légèrement inférieur à celui de la moyenne régionale (29 808).

Par ailleurs 33,9% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.

Chômage

Au 2^{ème} trimestre 2011, le département comptait 6,7% de chômeurs, contre 8,1% en Ile-de-France.

2.2 OFFRE SANITAIRE

2.2.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

2.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

L'Essonne compte près de 4 000 places autorisées en court séjour, soit près de 9% de la capacité totale francilienne. C'est un des départements les mieux dotés de la grande couronne mais il reste sous-doté par rapport à la moyenne régionale.

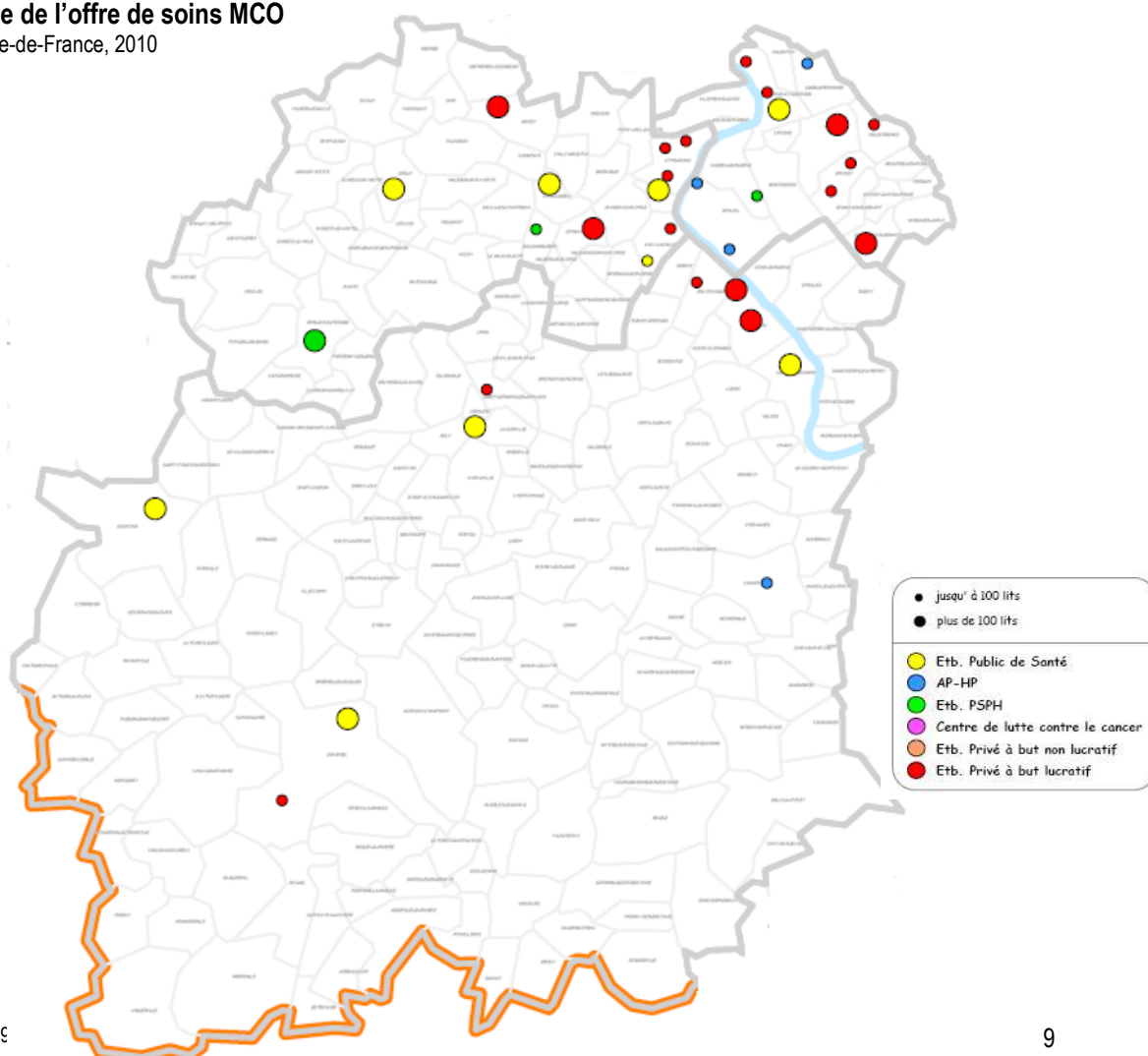
Répartition des lits et places M.C.O autorisés par département

Département	Nb Etab	TOTAL PAR DISCIPLINE			TOTAL		TOTAL
		MEDECINE	CHIRURGIE	GYNECO-OBS	HOSP COMP	ALTERNATIVES	
75 - PARIS	68	6904	6726	1189	13408	1411	14819
77 - SEINE-ET-MARNE	23	1627	1613	388	3327	301	3628
78 - YVELINES	31	1970	1794	465	3835	394	4229
91 - ESSONNE	30	1822	1724	407	3546	407	3953
92 - HAUTS-DE-SEINE	42	2695	2925	733	5744	609	6353
93 - SEINE-SAINT-DENIS	27	2057	2107	619	4378	405	4783
94 - VAL-DE-MARNE	29	2653	2210	464	4743	584	5327
95 - VAL-D'OISE	22	1724	1532	460	3352	364	3716
Total de la région	272	21452	20631	4725	42333	4475	46808

Source : ARS, 2005

Cartographie de l'offre de soins MCO

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.2.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE

L'Essonne dispose de près de 2 500 lits et places autorisés en Soins de suite et réadaptation.
L'Essonne est un des départements les mieux dotés de la région pour les soins de suite et de longue durée.

Répartition des lits et places de Soins de Suite et réadaptation et Soins de longue durée par catégorie d'établissement dans l'Essonne

Catégorie	Nb Etab	SOINS DE SUITE			READAPTATION			SOINS DE SUITE ET READAPTATION			SOINS DE LONGUE DUREE
		HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC
AP-HP	2	544	-	544	-	-	-	544	-	544	719
EPS	6	203	-	203	65	10	75	268	10	278	363
PSPH	9	571	17	588	131	38	169	702	55	757	111
PNL	1	80	-	80	-	-	-	80	-	80	40
PL	10	386	-	386	259	54	313	645	54	699	-
Total	28	1784	17	1801	455	102	557	2239	119	2358	1233

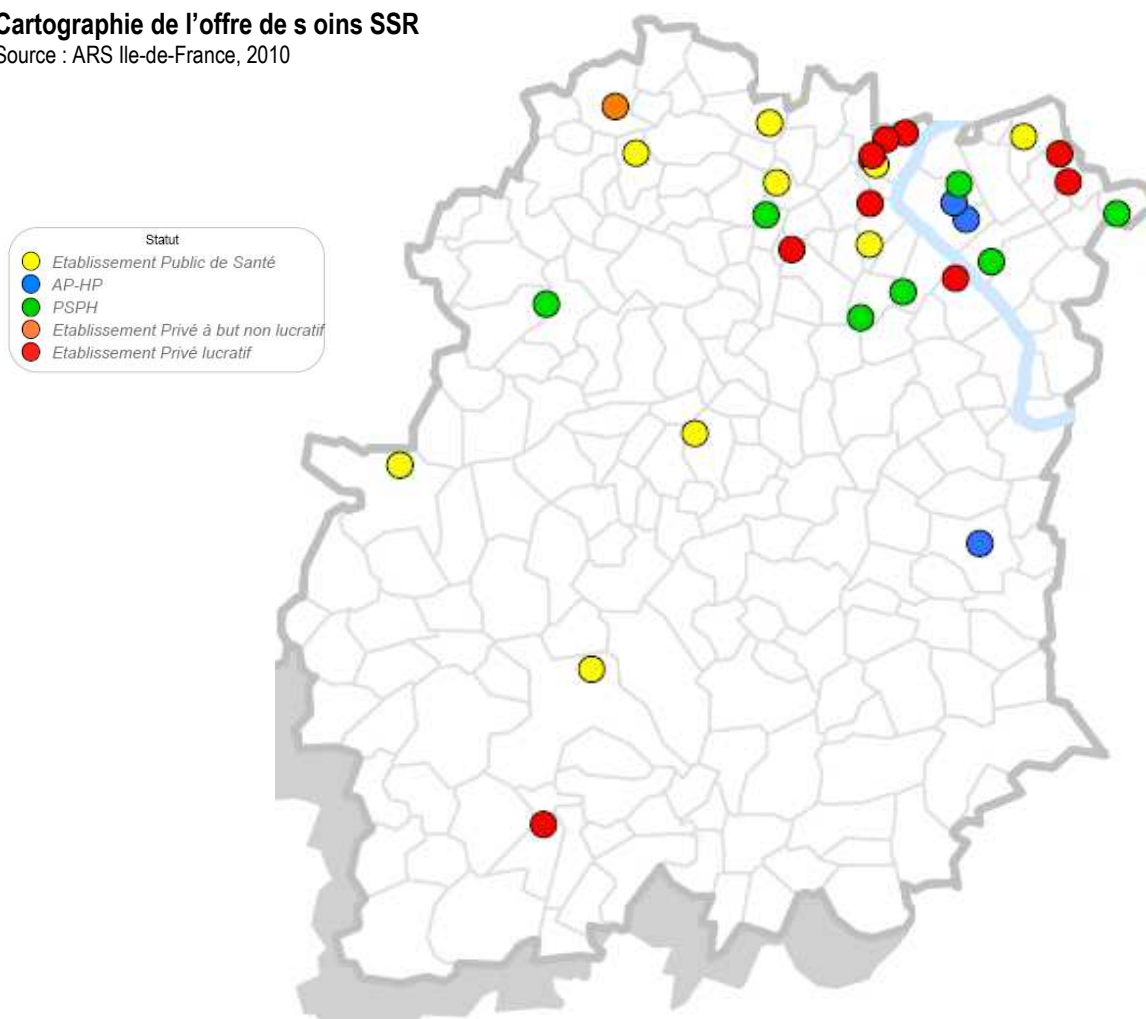
Source : ARS, 2005

AP-HP : Assistance publique-Hôpitaux de Paris
EPS : Etablissements publics de santé
PNL : Privé non lucratif
PL : Privé lucratif
PSPH : Privé participant au service public hospitalier
CLCC : Centre de lutte contre le cancer

HC : Hospitalisation complète
ALT : Alternative à l'hospitalisation

Cartographie de l'offre de soins SSR

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.2.1.3 PSYCHIATRIE

L'Essonne compte près de 1 700 lits et places autorisés en psychiatrie.

En taux d'équipement, l'Essonne se situe dans la moyenne régionale. C'est par ailleurs le département le mieux doté de la grande couronne.

Bilan des équipements autorisés dans l'Essonne en psychiatrie générale et infanto-juvénile

Psychiatrie générale								
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES							
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES
913	186	37	142	47	-	49	461	1374
Psychiatrie infanto-juvénile								
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES							
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES
19	132	-	122	-	-	-	254	273

Source : ARS, 2005

HJ : Hospitalisation de jour
 HN : Hospitalisation de nuit
 AFT : Accueil familial thérapeutique
 APT : Appartement thérapeutique
 CC : Centre de crise
 CPC : Centre de Post-cure

2.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

2.2.2.1 LES MEDECINS

Densité pour 10 000 habitants : 16,0

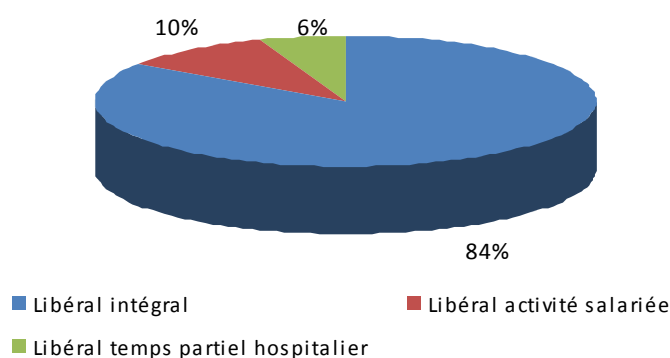
2.2.2.1.2 Les omnipraticiens

Principales caractéristiques :

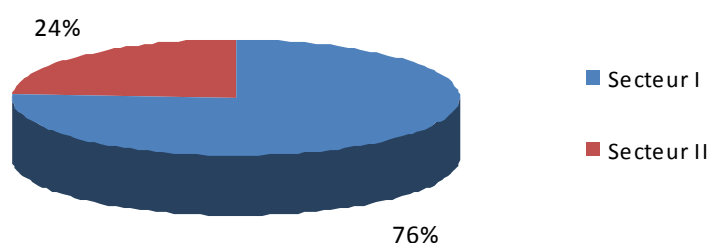
Densité pour 10 000 habitants : 8,2

Age moyen : 51,5 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	132 366

SNIR 2007

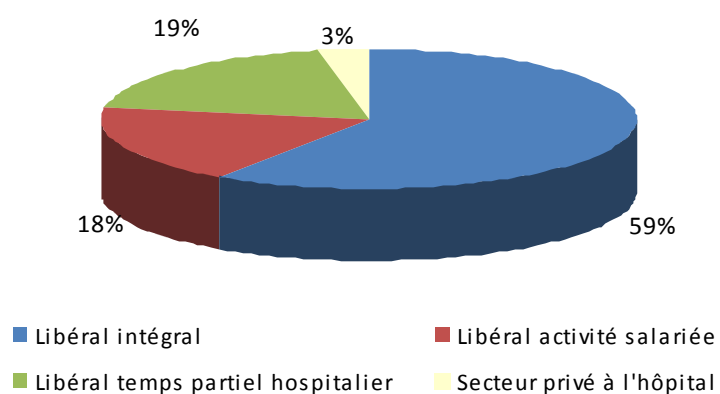
2.2.2.1.3 Les médecins spécialistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 7,8

Age moyen : 52,3 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	244 907

SNIR 2007

2.2.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

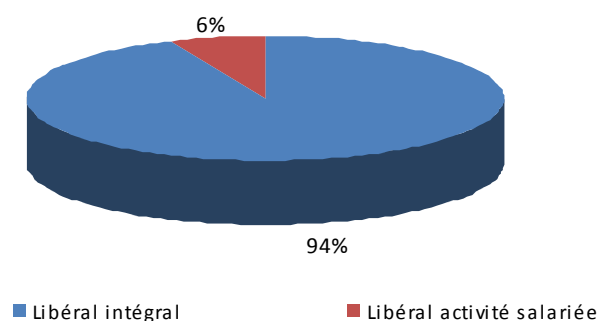
2.2.2.2.1 Les infirmiers

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 4,4

Age moyen : 46,6 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 73 299 euros
SNIR 2007

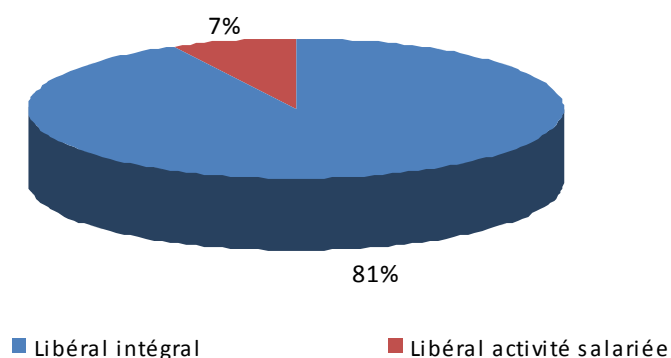
2.2.2.2.2 Les masseurs kinésithérapeutes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 6,2

Age moyen : 44,1 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 76 743 euros
SNIR 2007

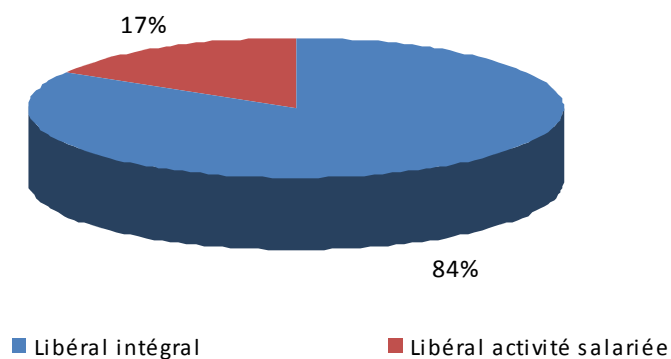
2.2.2.2.3 Les orthophonistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,1

Age moyen : 44,2 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 47 789 euros
SNIR 2007

2.2.2.2.4 Les pédicures podologues

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 1,8

Age moyen : 40 ans.

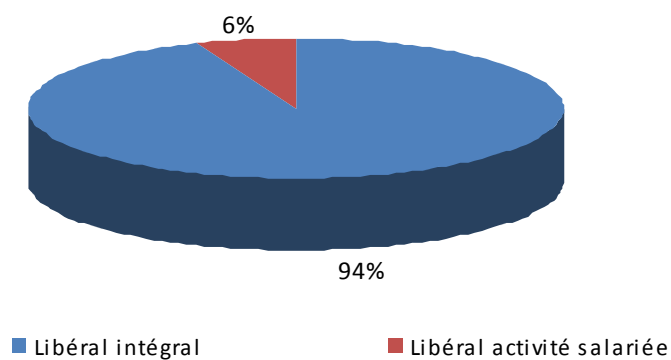
2.2.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 5,4

Age moyen : 47,5 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 244 916 euros
SNIR 2007

2.2.3 LES CENTRES DE SANTE

L'Essonne compte 17 centres de santé sur les 293 ouverts en Ile-de-France.

Dpt	Statut					Activité				Total Général
	Associatif	Public	Privé	Mutualiste	Municipal	Médecine	Dentaire	Soins infirmiers	Polyvalents	
75	47	18	3	12	13	30	16	6	42	94
77	1	2	-	2	1	2	3	0	1	7
78	5	3	-	2	3	6	2	10	3	13
91	5	6	-	1	5	3	4	4	5	17
92	10	4	-	2	24	13	6	1	21	40
93	13	2		2	52	16	13	2	39	69
94	5	4	1	2	22	11	3	4	16	34
95	5	1	3	3	7	6	4	4	6	20
Total IDF	98	40	7	26	127	87	51	31	133	294

Source : ARS Ile-de-France, 2011

2.2.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux interviennent sur le département Essonnien :

- les réseaux ayant une aire d'activité régionale (c'est-à-dire que toutes les communes franciliennes constituent individuellement une aire d'activité potentielle pour ces réseaux) :
 - o ARB (Bronchiolite) ;
 - o REPOP IDF (réseau de prise en charge de l'obésité) ;
 - o GIPS (réseau de prise en charge des problèmes dentaires) ;
 - o SLA IDF (Sclérose Latérale Amyotrophique) ;
 - o MORPHEE (Troubles du sommeil) ;
 - o IFIC (Troubles de l'audition)
 - o ROFSED (Drépanocytose)
 - o REVHO (Orthogénie)
 - o RESICARD (Insuffisance cardiaque)
 - o RESICARD PREVENTION (Prévention Coronaire Secondaire)

- les réseaux ayant une aire d'activité départementale :

L'Essonne concentre des réseaux aux thématiques très diverses : cancérologie, addictologie, santé mentale, soins palliatifs...

On trouve notamment :

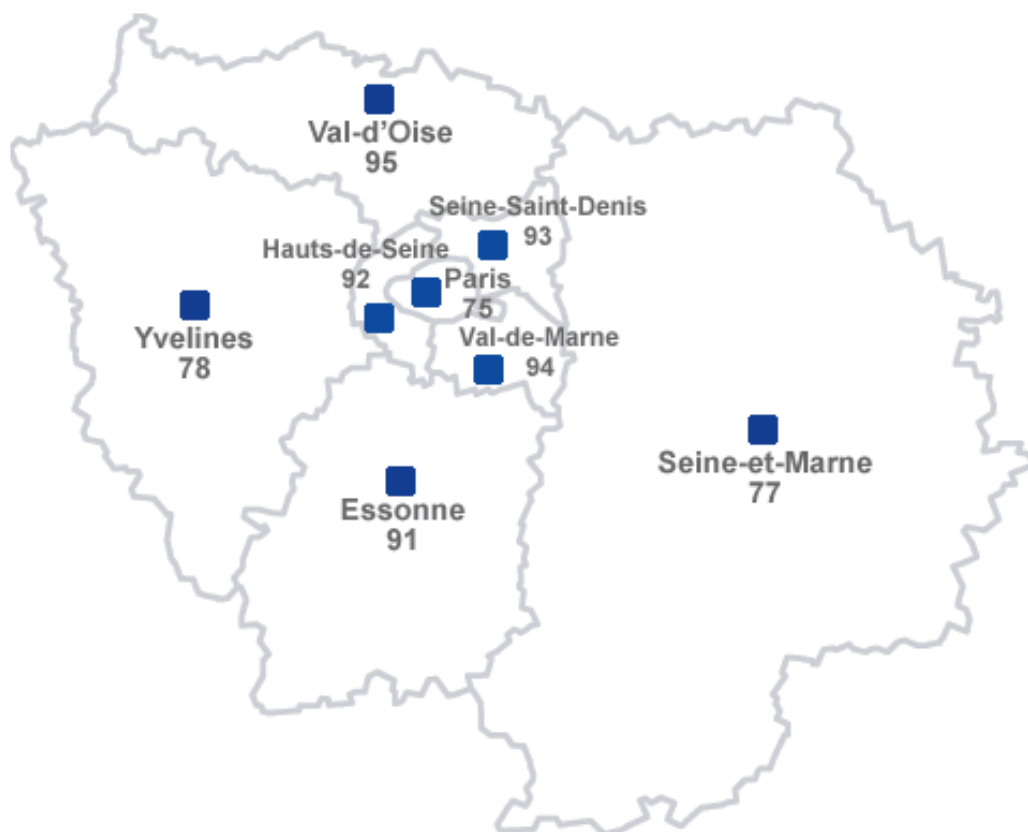
- o Cancérologie : ESSONONCO, ROA
- o Diabète : REVEDIAB / REVESDIAB
- o Soins palliatifs : SPAS, NEPALE
- o Santé mentale : VICTIMO
- o Gériatrie : HIPPOCAMPES
- o Néphrologie : NEPHRODAR
- o Obésité : ROMDES

2.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Le dispositif :

- 1 structure SOS médecins 91 basée sur Grigny et dont l'activité est essentiellement centrée sur le nord du département (zone la densément plus peuplée et urbanisée).
- 11 structures hospitalières d'urgence (privé et public) et 6 équipes SMUR sur le département.
- Une sectorisation avec :
 - o 9 bassins de permanence « postée », chacun axés sur une maison médicale couvrant la première partie de nuit (20h-24h), à l'exception du secteur de Dourdan où la permanence des soins est assurée par les seuls moyens hospitaliers.
→ Fédération des maisons médicales du département (FAME)
 - o 4 bassins de visites en première partie de nuit et deux en seconde partie.

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE



La région en quelques chiffres

Une superficie de 12 000 km²
8 départements
317 cantons
25 arrondissements
1 281 communes dont 39 de plus de 50 000 habitants

11 728 240 au 1^{er} janvier 2009

970 habitants au km²
8,1 % de chômeurs (2d trimestre 2011)

3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Composée de 8 départements et 1 281 communes, l'Ile-de-France accueille plus de 11 millions d'habitants (près de 19% de la population française).

Constituée d'une population plus jeune que la moyenne nationale, l'Ile-de-France affiche un dynamisme incontestable. Avec plus de 500 000 habitants gagnés en 6 ans, la population francilienne augmente aussi vite que celle de France métropolitaine.

Une très forte densité de population

Plus de 11 millions de personnes vivent en Ile-de-France, soit 1/5 de la population française, répartis sur un territoire de 12 000 km². Avec 970 habitants au km², l'Ile-de-France présente une densité de population largement supérieure à celle des autres régions françaises (la densité moyenne de population est de 108 habitants au km² pour l'ensemble de la France).

Cependant, les disparités spatiales sont importantes, et c'est à Paris que les densités sont les plus élevées avec près de 21 000 habitants par km².

Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne, notamment grâce aux grandes communes en périphérie de Paris (Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis...).

Un dynamisme naturel important mais un déficit migratoire qui s'accroît

L'excédent naturel francilien reste élevé et tourne autour de 100 000 personnes par an entre 1999 et 2008.

La relative jeunesse de la population francilienne explique en partie cette forte croissance naturelle

L'importance de l'excédent naturel francilien constitue une réelle exception dans le paysage européen, puisqu'il représente à lui seul près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union Européenne.

Cependant, la région est aussi marquée par un déficit migratoire important, notamment vis-à-vis des autres régions de l'hexagone.

En effet, si les échanges avec l'étranger sont positifs, les échanges de l'Ile-de-France avec les autres régions métropolitaines sont encore assez largement déficitaires, en particulier avec les régions du sud-est et avec celles de l'arc atlantique.

L'Ile-de-France continue donc à perdre des habitants, et notamment des personnes en âges avancés.

Un poids démographique stable

L'importance du déficit migratoire francilien freine la croissance démographique de la région. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2009, la population est passée de 10 952 millions à 11 728 millions, soit une augmentation de 776 000 habitants. Forte en volume, cette croissance est pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France.

Les données issues des collectes du recensement de la population confirment ainsi la stabilité, depuis maintenant une quarantaine d'années, du poids démographique de l'Ile-de-France, avec près de 20% de la population métropolitaine en 2009.

3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population francilienne se démarque de celle des autres régions par son nombre important de jeunes adultes et d'étrangers.

Une population jeune et féconde

L'Ile-de-France vieillit mais à un rythme inférieur à celui de la province, grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale et un excédent naturel croissant.

De toutes les régions françaises, l'Ile-de-France est ainsi la région qui compte le plus de jeunes adultes et d'enfants et le moins de personnes âgées.

Grand foyer de formation et d'activité, lieu de concentration des emplois qualifiés, la région Ile-de-France offre un maximum d'opportunités en matière d'emploi et attire les jeunes diplômés et les actifs en recherche d'emploi.

Ainsi, en 2009, 30% de la population francilienne a entre 20 et 39 ans, contre 27% pour la France métropolitaine.

Cette prépondérance d'adultes en âge d'activité s'accompagne d'un pourcentage beaucoup plus faible des plus de 65 ans. Les départs de l'Ile-de-France en fin de vie active sont fréquents. Ainsi, en 2006, 17% de la population ont 60 ans ou plus contre 21% pour le reste de la France.

Cependant, la composition par âge des communes est très inégale. Paris attire essentiellement des jeunes adultes, en raison notamment d'une offre en matière d'études et d'emploi très diversifiée. Les communes limitrophes de Paris et les centres urbains de la grande couronne comportent davantage de familles avec enfants.

La jeunesse de la population francilienne s'accompagne d'une fécondité élevée. Ainsi, en 2007, 179 300 enfants sont venus au monde en Ile-de-France, soit un peu plus de 20% des naissances totales en métropole.

Une des principales raisons de cette fécondité élevée en Ile-de-France, est la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des générations en âge d'avoir des enfants.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants varie fortement d'un département à l'autre. Ainsi, la fécondité est très élevée en Seine-Saint-Denis alors qu'à Paris le nombre d'enfants par femme est le plus faible. D'une manière générale, ces disparités sont à lier aux différences de structuration sociodémographique des départements franciliens.

Une proportion importante d'étrangers

L'Ile-de-France est la principale destination des étrangers arrivant en France. En 2008, les étrangers représentent 12% de la population francilienne (la moyenne française est de 8%).

Les Portugais, les ressortissants d'Afrique Subsaharienne et, dans une moindre mesure les Maghrébins, sont relativement plus présents dans la région qu'en province.

Ceux-ci se répartissent de manière inégale sur le territoire francilien. Ils sont notamment majoritaires dans le Nord-Est de la région.

3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Ile-de-France compte 4,9 millions de ménages en 2006, soit 8% de plus qu'en 1999 (4,5 millions). La taille des ménages franciliens baisse de façon ininterrompue depuis les années 70, mais dans des proportions moins importantes qu'au niveau national. Les ménages franciliens comptent désormais plus de personnes qu'en province (2,34 en moyenne contre 2,31).

L'Ile-de-France est une région aux contrastes sociaux importants. Le territoire francilien est fortement divisé. Aux secteurs aisés de l'Ouest de la région s'opposent des territoires plus défavorisés à l'Est et au Nord qui accueillent beaucoup de quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS).

En Ile-de-France, 200 000 personnes perçoivent le RMI et plus d'un million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui pose des problèmes particuliers d'accès aux soins. Les personnes seules (46%) et les familles monoparentales (24%) sont plus touchées par la pauvreté et vivent le plus souvent dans les départements du Nord de la région (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

S'il est vrai que le revenu moyen disponible d'un ménage francilien est supérieur de près de 25% de celui d'un habitant de province, les disparités sont importantes et les écarts ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'aggraver.

Des structures familiales de plus en plus éclatées

Comme dans l'ensemble de la France, la proportion de petits ménages (une ou deux personnes) tend à se renforcer. En particulier, les ménages d'une personne sont fréquents dans la région en raison du nombre élevé de célibataires.

La solitude touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges. Avec 36%, la part des personnes âgées seules de plus de 60 ans reste parmi les importantes. Cependant, elle reste celle qui a le moins augmenté au cours de ces dernières années (+6% en neuf ans contre +18% chez les moins de 40 ans).

Cependant, ce mouvement est moins marqué que dans le reste de la France et la part des grands ménages (5 personnes ou plus) reste relativement importante. Ces derniers sont devenus, en 2008, relativement plus nombreux en Ile-de-France qu'en province (8% contre 7%).

TYPE ET COMPOSITION DES MENAGES	2008
Ensemble	100,0%
Ménages d'une personne	35,6%
homme seul	14,9%
femme seule	20,7%
Familles	61,0%
dont familles monoparentales	9,8%
couples avec enfant	29,5%
couples sans enfant	21,7%
Autres ménages sans familles	3,4%

Source : recensement de la population 2008

Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a progressé sensiblement (+15%) mais de manière uniforme sur le territoire francilien. Ainsi, l'augmentation est beaucoup sensible dans les communes urbanisées comportant de nombreux logements sociaux, comme en Seine-Saint-Denis. De plus, dans la majorité des cas, les femmes sont plus concernées que les hommes par ce mode de vie, notamment parce qu'en cas de divorce, les femmes obtiennent plus souvent que les hommes la garde de leurs enfants.

Une forte proportion de ménages de cadres

L'Ile-de-France se démarque des autres régions par son nombre important de ménages de cadres et à l'opposé par son faible nombre de ménages d'ouvriers. La structure sociale de la région connaît une déformation « par le haut » de plus en plus marquée. La part des ménages d'ouvriers est en effet passée de 21,1% en 1982 à 12,7% en 2008, celle des cadres de 14,7% en 1982 à 21,3% en 2008.

Les employés constituent une autre catégorie fortement représentée, notamment au sein des emplois féminins.

Les particularités économiques de la région (secteur tertiaire fortement développé, concentration des sièges sociaux) conduisent à cette sur-représentation des cadres et des professions intellectuelles.

De fortes disparités socio-économiques

Les contrastes sociaux sont importants dans la région. Les cadres sont très concentrés dans l'Ouest de la région. Les ouvriers, bien qu'un peu plus dispersés, sont majoritaires en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Cette division sociale du territoire n'est pas récente. Cependant, le marquage territorial a tendance à s'accroître ces dernières années, et les inégalités, notamment en termes de revenus, se sont fortement accrues.

En 2009, selon la Direction Générale des Impôts (DGI), les franciliens ont déclaré un revenu net imposable moyen de 29 808 euros.

L'Ile-de-France compte parmi les régions où les inégalités de revenus sont les plus importantes avec le Languedoc Roussillon et la Provence Alpes Côtes d'Azur.

Mais contrairement à ces deux régions, les situations diffèrent beaucoup d'un département à l'autre, depuis Paris où les concentrations de revenus sont fortes, aux départements périphériques où elles le sont moins.

Par ailleurs, les inégalités de revenus sont toutes aussi importantes au sein des communes elles-mêmes. Les départements de Paris et de la petite couronne sont peut-être plus aisés que ceux de la grande couronne, mais les disparités de revenus y sont les plus fortes.

Plus de 593 000 franciliens sont bénéficiaires d'une prestation de solidarité. Trois allocations concernent plus des trois quarts des bénéficiaires franciliens : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux personnes handicapées (AAH) et l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les personnes les plus concernées vivent essentiellement dans la partie Nord de la région.

Taux de chômage

Depuis 2008, le taux de chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien (8,1% au 2^e trimestre 2011) est parmi les plus faibles de l'Hexagone et place la région en 3^e position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par l'augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Les Yvelines et l'Essonne (avec 6,7%) conservent le taux de chômage les plus bas.

3.2 OFFRE SANITAIRE

3.2.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

3.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Comparée à la moyenne nationale, l'offre de soins francilienne en lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) est importante en termes de capacités d'hospitalisation.

L'Ile-de-France compte près de 47 000 places autorisées en court séjour, dont 21 500 places en médecine, 20 000 places en chirurgie et 4 700 places en gynécologie-obstétrique.

Une réduction globale des capacités en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) mais un développement des alternatives à l'hospitalisation (HAD)

Entre novembre 1999 et avril 2005, les capacités hospitalières en court séjour, hors HAD, ont diminué de 6 160 lits (soit un peu plus de 13%), et c'est en chirurgie que la baisse a été la plus importante. Ces diminutions de capacités ont porté sur les lits d'hospitalisation complète. Parallèlement, les solutions alternatives à l'hospitalisation complète (séjours de moins de 24h) ont connu un développement important, passant de 3 700 places en 1999 à 4 475 en 2005 (hors HAD). C'est en chirurgie et en médecine que la progression a été la plus importante.

3.2.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE

L'hospitalisation à domicile constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet au malade de bénéficier des soins médicaux et paramédicaux à son domicile sur une période limitée, en fonction de son état de santé. Alternative intéressante, elle reste pourtant peu développée en France.

Près de la moitié de l'offre d'HAD nationale concentrée en Ile-de-France

45% de l'offre française se trouve en Ile-de-France (pour 19% de la population). La région compte ainsi 12 structures d'HAD et 2 325 places autorisées au 1^{er} avril 2005 (contre 2 286 en 1998).

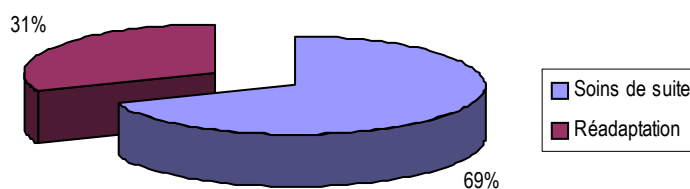
Pour l'essentiel, l'offre de soins en HAD relève d'établissements publics ou privés à but non lucratif. Trois structures représentent à elles seules 96% des capacités autorisées : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les œuvres de la Croix-Rouge Saint-Simon et l'association Santé Service.

3.2.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE

Soins de suite et réadaptation : une sous-dotation régionale...

La situation de l'offre de soins de suite et de réadaptation en Ile-de-France, dont les besoins augmentent avec l'accroissement des maladies chroniques et dégénératives, est moins favorable, malgré une augmentation récente des capacités. Le taux d'équipement francilien demeure inférieur au taux national, tant en soins de suite qu'en réadaptation.

La région dispose de 18 891 lits et places autorisées en soins de suite et réadaptation, dont 13 036 en soins de suite (soit 69%) et 5 855 en réadaptation (soit 31%).



Source : ARS Ile-de-France

3.2.1.4 PSYCHIATRIE

Une offre de soins insuffisante, notamment pour les adultes, et des inégalités entre départements

L'Ile-de-France compte près de 14 000 lits et places autorisés en psychiatrie générale et un peu plus de 2 500 en psychiatrie infanto-juvénile.

L'Ile-de-France est moins bien dotée que la moyenne nationale pour la prise en charge des adultes (1,23 lits et places pour 1 000 habitants contre 1,45 pour la France). De plus, même si les écarts entre départements se sont réduits ces dernières années, les écarts restent encore importants. La Seine-et-Marne reste le département le moins bien doté avec 0,82 lits et places autorisés pour 1 000 habitants en 2005 (la moyenne régionale est de 1,22).

En psychiatrie infanto-juvénile, le taux d'équipement de l'Ile-de-France est égal au taux national (0,92 lits et places pour 1000 enfants âgés de 0 à 16 ans). Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins bien équipés.

Par ailleurs, entre 1999 et 2005, les alternatives à l'hospitalisation, en particulier en psychiatrie générale, se sont fortement développées au dépend de l'hospitalisation complète, qui a vu sa capacité nettement diminuer.

3.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

3.2.2.1 ETAT DES LIEUX¹

3.2.2.1.1. LES MEDECINS

L'Ile-de-France compte un peu de plus de 23 000 médecins libéraux en activité au 31 décembre 2007, soit une densité pour 10 000 habitants de 20,1 (18,7 en France).

La population médicale francilienne se caractérise par une densité d'omnipraticiens plus faible que la moyenne nationale et par une très forte représentation des spécialistes (57% des médecins contre 45% en France métropolitaine).

La forte proportion de médecins à exercice particulier est une autre spécificité de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, les médecins sont plus âgés que la moyenne française et leur répartition sur le territoire francilien très inégale.

3.2.2.1.1.1 Les omnipraticiens

Une densité plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab
Paris	12,0
Seine-et-Marne	7,9
Yvelines	8,4
Essonne	8,2
Hauts-de-Seine	8,0
Seine-Saint-Denis	7,0
Val-de-Marne	8,1
Val-d'Oise	7,9
Ile-de-France	8,7
France	9,9

L'Ile de France compte un peu plus de 10 000 omnipraticiens en exercice. Sa densité est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale. Paris est le département qui a la densité la plus forte, à l'inverse, la Seine-Saint-Denis possède la densité la plus faible.

646 communes franciliennes n'ont pas d'omnipraticiens mais il s'agit de petits villages en périphérie de la région.

Parmi les omnipraticiens franciliens, 18% ont un mode d'exercice particulier contre 12% en France, Paris étant le département avec la plus forte proportion de MEP (27%), le Val-de-Marne celui avec la plus faible proportion (11,7%).

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

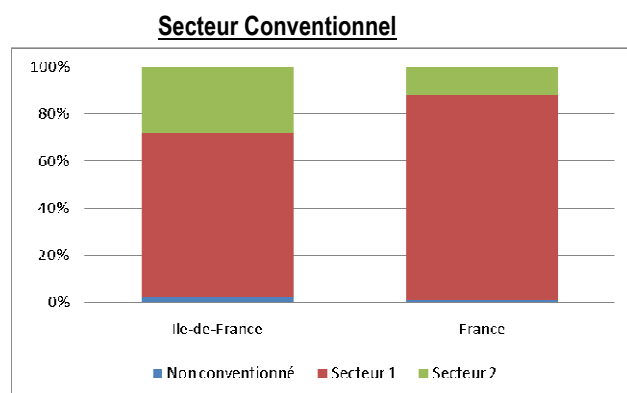
Les omnipraticiens franciliens ont en moyenne 51,9 ans (50,7 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (31,2% en Ile de France et 27,4% en France).

¹ Source : URCAM Ile-de-France, Répertoire ADELI

Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

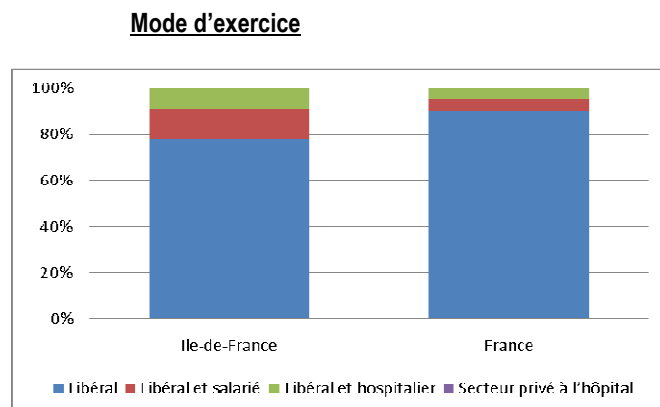
Si la densité d'omnipraticiens franciliens est plus faible que la moyenne nationale, la part du secteur II (regroupant les médecins conventionnés à honoraires libres) est quant à elle plus élevée en Ile-de-France.

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2 Honoraires libres
		Conventionnés	Avec dépassement	
Paris	6%	55%	0,4%	39%
Seine-et-Marne	0%	67%	0,0%	32%
Yvelines	2%	68%	0,0%	31%
Essonne	1%	75%	0,1%	24%
Hauts-de-Seine	3%	67%	0,2%	30%
Seine-St-Denis	0%	88%	0,0%	12%
Val-de-Marne	1%	80%	0,0%	19%
Val-d'Oise	0%	80%	0,3%	19%
Ile-de-France	2%	70%	0,2%	28%
France	1%	87%	0,0%	12%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	70%	17%	12%	0,0%
Seine-et-Marne	87%	6%	7%	0,0%
Yvelines	78%	12%	10%	0,0%
Essonne	84%	10%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	73%	17%	9%	0,0%
Seine-St-Denis	82%	11%	6%	0,0%
Val-de-Marne	77%	16%	6%	0,0%
Val-d'Oise	82%	10%	8%	0,0%
Ile-de-France	78%	13%	9%	0,0%
France	90%	5%	5%	0,0%



Des honoraires moyens inférieurs de 4% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Total	
	Honoraires moyens*	Dont % dépassement
Paris	107 768	22%
Seine-et-Marne	140 810	9%
Yvelines	129 005	10%
Essonne	132 366	7%
Hauts-de-Seine	127 833	18%
Seine-Saint-Denis	150 517	4%
Val-de-Marne	124 494	8%
Val-d'Oise	135 084	7%
Ile-de-France	127 651	12%
France	132 984	4%

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.1.2 Les médecins spécialistes

Une densité plus élevée que la moyenne nationale mais de fortes disparités :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	24,9
Seine-et-Marne	6,6
Yvelines	9,6
Essonne	7,8
Hauts-de-Seine	11,3
Seine-Saint-Denis	6,5
Val-de-Marne	8,7
Val-d'Oise	7,2
Ile-de-France	11,4
France	8,8

La région francilienne compte plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens libéraux : ils représentent 56% du total des médecins en exercice.

Par ailleurs, la densité de spécialistes est plus élevée que la moyenne française. Cette forte densité en spécialistes cache de fortes disparités géographiques, notamment entre Paris (où les deux tiers des médecins sont des spécialistes) et la Seine Saint Denis (où moins de la moitié des médecins libéraux sont des spécialistes).

La répartition des spécialistes est fortement corrélée avec la géographie des établissements hospitaliers et le profil social des territoires mais aussi avec la structure urbaine. Près de 70% des 1 281 communes franciliennes ne recensent aucun médecin spécialiste. La majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1 000 habitants et rares sont celles qui dépassent les 5 000 habitants. Seules deux communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun médecin spécialiste : Morangis dans l'Essonne et Villetaneuse en Seine Saint Denis.

Une évolution des effectifs contrastée selon les spécialités :

Si globalement le nombre de spécialistes a très légèrement augmenté depuis 2000, certaines spécialités médicales ont connu une diminution de leurs effectifs depuis 2000, alors que d'autres au contraire connaissent une augmentation.

Les plus fortes diminutions touchent les spécialités suivantes :

Psychiatres ; -2%

Gynécologue : - 3%

Ophtalmologues : - 4%

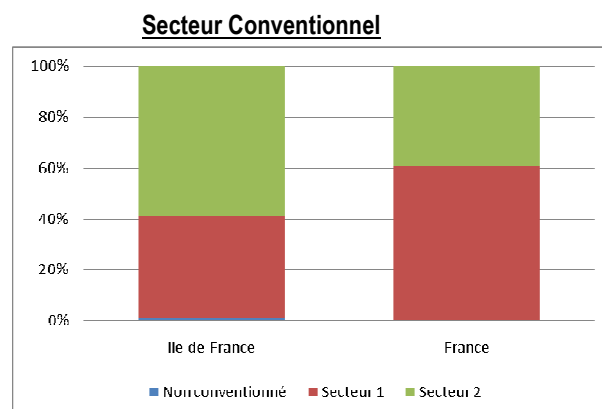
Pédiatres : -5%

Une plus forte féminisation et âge moyen plus élevé :

Les spécialistes franciliens ont en moyenne 53,9 ans (52,3 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (36% en Ile de France et 30% en France).

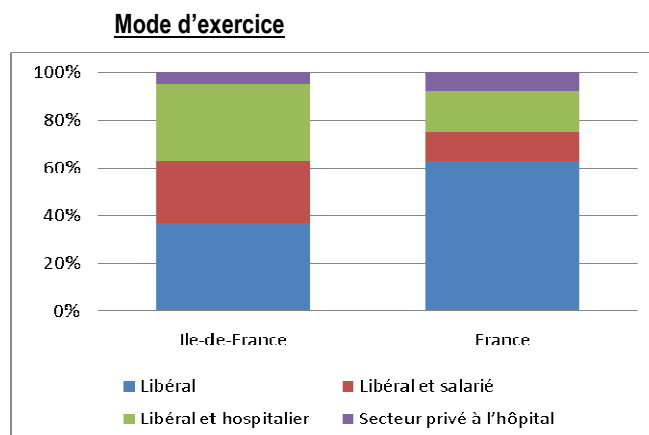
Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2 Honoraires libres
		Conventionnés	Avec dépassement	
Paris	1%	27%	3%	68%
Seine-et-Marne	0%	42%	0%	58%
Yvelines	0%	39%	1%	60%
Essonne	0%	52%	0%	48%
Hauts-de-Seine	0%	36%	2%	62%
Seine-St-Denis	0%	60%	1%	40%
Val-de-Marne	0%	49%	0%	50%
Val-d'Oise	0%	49%	1%	50%
Ile-de-France	1%	38%	2%	60%
France	0%	60%	1%	39%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	31%	29%	35%	5%
Seine-et-Marne	50%	9%	32%	9%
Yvelines	43%	24%	28%	3%
Essonne	59%	18%	19%	3%
Hauts-de-Seine	31%	29%	37%	3%
Seine-St-Denis	42%	23%	31%	4%
Val-de-Marne	36%	33%	27%	6%
Val-d'Oise	42%	22%	30%	5%
Ile-de-France	37%	26%	32%	8%
France	63%	12%	17%	8%



Des honoraires moyens inférieurs de 8% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Total	
	Honoraires moyens*	Dont % dépassement
Paris	203 437	41%
Seine-et-Marne	262 230	18%
Yvelines	220 719	26%
Essonne	244 907	18%
Hauts-de-Seine	229 801	29%
Seine-Saint-Denis	257 891	14%
Val-de-Marne	209 782	20%
Val-d'Oise	261 931	19%
Ile-de-France	224 064	28%
France	242 661	15%

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

3.2.2.1.2.1 Les infirmiers

Une densité deux fois plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,4
Seine-et-Marne	5,5
Yvelines	3,7
Essonne	4,4
Hauts-de-Seine	2,9
Seine-Saint-Denis	3,1
Val-de-Marne	3,6
Val-d'Oise	4,4
Ile-de-France	4,0
France	9,0

L'Ile de France compte près de 5 000 infirmiers libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus de deux fois inférieure à la moyenne française.

Au contraire des médecins, c'est au centre de la région qu'apparaissent les déficits les plus importants d'infirmières libérales.

Une profession fortement féminisée et de moyenne d'âge élevée

Les infirmiers et infirmières franciliens ont en moyenne 46,3 ans (44,8 ans en France) et les femmes sont largement représentées (82% en Ile-de-France, 84% en France).

Un mode d'exercice libéral et salarié un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier
Paris	96%	4%	0,0%
Seine-et-Marne	95%	5%	0,4%
Yvelines	96%	4%	0,0%
Essonne	94%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	94%	5%	0,9%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,0%
Val-de-Marne	93%	7%	0,0%
Val-d'Oise	93%	7%	0,2%
Ile-de-France	94%	5%	0,2%
France	98%	2%	0,2%

Des honoraires moyens légèrement supérieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	75 380
Seine-et-Marne	76 583
Yvelines	70 852
Essonne	73 299
Hauts-de-Seine	86 456
Seine-Saint-Denis	86 883
Val-de-Marne	80 524
Val-d'Oise	73 323
Ile-de-France	77 313
France	73 233

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2.2 Les masseurs-kinésithérapeutes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	5,3
Yvelines	7,1
Essonne	6,2
Hauts-de-Seine	7,8
Seine-Saint-Denis	4,3
Val-de-Marne	6,6
Val-d'Oise	5,8
Ile-de-France	7,2
France	7,5

L'Ile de France compte un peu plus de 8 000 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice.

La densité francilienne est très proche de la moyenne française. Toutefois les densités sont plus fortes dans les grands pôles urbains de la région, Paris en premier lieu (hormis dans certaines communes notamment de Seine-Saint-Denis).

Une profession féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44 ans (42,5 ans en France) et la part des femmes est proche de celle de la France (41% en Ile-de-France, 39 % en France).

Un mode d'exercice mixte un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	92%	7%	0,3%
Seine-et-Marne	93%	5%	2,3%
Yvelines	91%	8%	0,3%
Essonne	93%	7%	0,3%
Hauts-de-Seine	89%	10%	1,3%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,2%
Val-de-Marne	93%	7%	0,1%
Val-d'Oise	90%	10%	4,5%
Ile-de-France	92%	7%	0,6%
France	96%	4%	0,7%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	63 446
Seine-et-Marne	80 326
Yvelines	70 240
Essonne	76 743
Hauts-de-Seine	72 506
Seine-Saint-Denis	95 197
Val-de-Marne	76 492
Val-d'Oise	76 754
Ile-de-France	73 073
France	76 624

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2.3 Les orthophonistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	2,8
Seine-et-Marne	1,8
Yvelines	2,6
Essonne	2,1
Hauts-de-Seine	2,5
Seine-Saint-Denis	1,5
Val-de-Marne	2,3
Val-d'Oise	2,0
Ile-de-France	2,3
France	2,1

L'Ile de France compte un plus de 2 900 orthophonistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus élevée que la moyenne française (2,3 pour 10 000 habitants contre 2,1 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44,2 ans (41,6 ans en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>95%).

Un mode d'exercice mixte plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	69%	29%	1,6%
Seine-et-Marne	83%	11%	6,2%
Yvelines	82%	18%	0,5%
Essonne	83%	17%	0,4%
Hauts-de-Seine	71%	27%	2,3%
Seine-Saint-Denis	77%	23%	0,0%
Val-de-Marne	74%	26%	0,0%
Val-d'Oise	79%	21%	0,4%
Ile-de-France	76%	23%	1,4%
France	87%	12%	1,3%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	44 931
Seine-et-Marne	52 131
Yvelines	45 228
Essonne	47 789
Hauts-de-Seine	47 299
Seine-Saint-Denis	53 202
Val-de-Marne	49 043
Val-d'Oise	50 617
Ile-de-France	47 975
France	48 238

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2.4 Les orthoptistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

L'Ile de France compte un plus de 500 orthoptistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est proche de la moyenne française (0,4 pour 10 000 habitants contre 0,3 en France).

On observe une présence accrue dans les pôles urbains les plus importants. Les orthoptistes sont concentrées dans les villes les plus importantes de chaque département, et notamment celles qui compte une forte présence d'ophtalmologues.

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge égale à la moyenne nationale

Les orthoptistes franciliens ont en moyenne 40 ans (tout comme en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>90%).

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	34 098
Seine-et-Marne	32 974
Yvelines	36 601
Essonne	36 791
Hauts-de-Seine	34 835
Seine-Saint-Denis	38 434
Val-de-Marne	36 729
Val-d'Oise	30 214
Ile-de-France	34 993
France	36 250

* par APE - SNIR 2005

3.2.2.1.2.5 Les pédicures podologues

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,0
Seine-et-Marne	1,4
Yvelines	2,0
Essonne	1,8
Hauts-de-Seine	2,1
Seine-Saint-Denis	1,0
Val-de-Marne	1,7
Val-d'Oise	1,6
Ile-de-France	2,1
France	1,6

L'Ile de France compte un plus de 2 400 pédicures podologues libéraux en exercice.

La densité francilienne est plus élevée que la moyenne française (2,1 pour 10 000 habitants contre 1,6 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les pédicures podologues franciliens ont en moyenne 40 ans (comme en France) et la proportion de femmes est importante en Ile de France comme en France (>70%).

3.2.2.1.2 LES SAGES FEMMES

Une densité un peu inférieure à la moyenne nationale :

En Ile-de-France, on compte un peu plus de 2 700 sages femmes, soit 90 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 105 au niveau national.

Les disparités entre départements sont importantes : alors que Paris compte 150 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis en comptent deux à trois fois moins.

Les sages femmes ont un exercice majoritairement salarié. Un peu plus de 400 d'entre elles seulement ont un exercice libéral en Ile-de-France (soit 15%).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les sages femmes franciliennes ont en moyenne 42 ans, et la profession est très fortement féminisée (99%), tout comme dans le reste de la France.

3.2.2.1.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET LES SPECIALISTES ODF

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	4,7
Yvelines	6,1
Essonne	5,4
Hauts-de-Seine	7,4
Seine-Saint-Denis	3,7
Val-de-Marne	5,8
Val-d'Oise	4,5
Ile-de-France	6,6
France	5,9

L'Ile-de-France compte un peu moins de 8 000 chirurgiens dentistes et ODF libéraux en exercice, soit une densité pour 10 000 habitants de 6,6 (contre 5,9 au niveau national).

Les disparités entre département sont importantes, Paris et l'Ouest de la petite couronne étant les plus favorisés.

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

Les chirurgiens dentistes et spécialistes ODF ont en moyenne 49 ans (47,8 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (37,8% en Ile de France et 34% en France).

Secteur d'activité : une part de dépassements un peu plus importante qu'en France

Département	Non conventionnés	Conventionnés	Conventionnés avec dépassement
Paris	4%	93%	3,4%
Seine-et-Marne	0%	100%	0,0%
Yvelines	2%	99%	0,8%
Essonne	0%	99%	1,1%
Hauts-de-Seine	4%	99%	0,9%
Seine-Saint-Denis	0%	100%	0,4%
Val-de-Marne	1%	99%	0,7%
Val-d'Oise	0%	100%	0,0%
Ile-de-France	1%	97%	1,5%
France	0%	99%	0,9%

Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	87%	12%	1%	0,3%
Seine-et-Marne	94%	4%	2%	0,0%
Yvelines	92%	7%	1%	0,0%
Essonne	94%	6%	0%	0,0%
Hauts-de-Seine	87%	12%	1%	0,0%
Seine-St-Denis	92%	7%	0%	0,0%
Val-de-Marne	88%	12%	0%	0,0%
Val-d'Oise	92%	8%	0%	0,0%
Ile-de-France	89%	10%	1%	0,1%
France	96%	3%	1%	0,1%

Des honoraires moyens équivalents à la moyenne française

Département	Honoraires moyens*
Paris	197 730
Seine-et-Marne	245 177
Yvelines	240 290
Essonne	244 916
Hauts-de-Seine	220 504
Seine-Saint-Denis	242 539
Val-de-Marne	216 644
Val-d'Oise	266 065
Ile-de-France	224 206
France	223 647

* total par APE - SNIR 2007

3.2.2.2 DEMOGRAPHIE MEDICALE : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2015

Une baisse du nombre de médecins et de la densité médicale touchant particulièrement l'Ile de France

D'après les projections réalisées par la Drees, le nombre de médecins franciliens devrait baisser de 21% entre 2002 et 2015, cette diminution risquant d'être plus marquée pour les spécialistes (-23%) que pour les généralistes (-10%) et beaucoup plus importante qu'au niveau national.

Prévisions de diminution des médecins entre 2002 et 2015

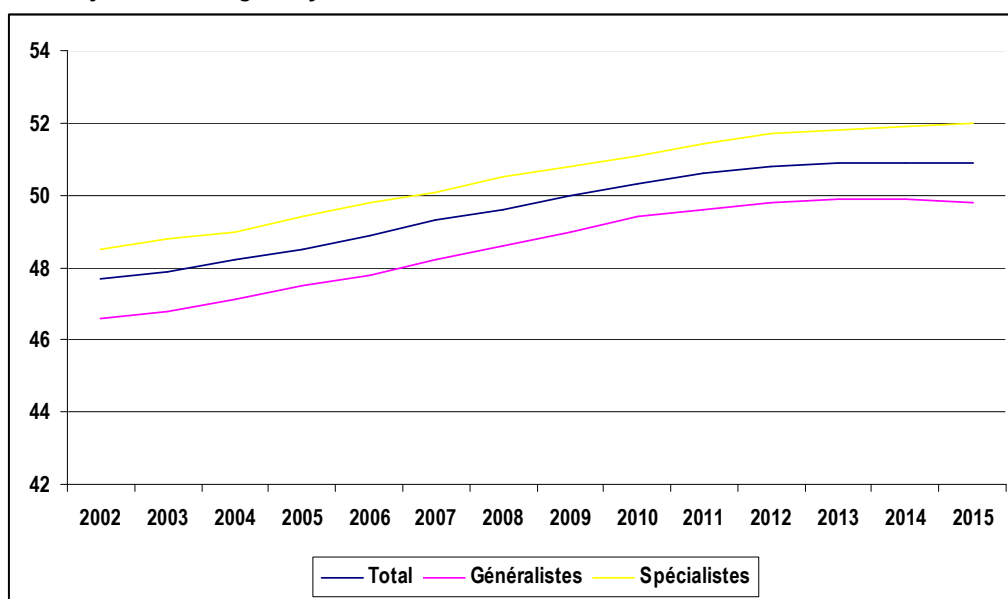
	Ile de France	France
Total médecins	-21,4%	-10,3%
Généralistes	-10,5%	-6%
Spécialistes	-23,3%	-14,5%

Source : DREES

Sur cette même période, la densité médicale globale devrait diminuer significativement (-25% en Ile de France et -16% en France), la population continuant d'augmenter et les effectifs de médecins diminuant.

Un accroissement de l'âge moyen de la profession

Projection de l'âge moyen des médecins en Ile de France entre 2002 et 2015



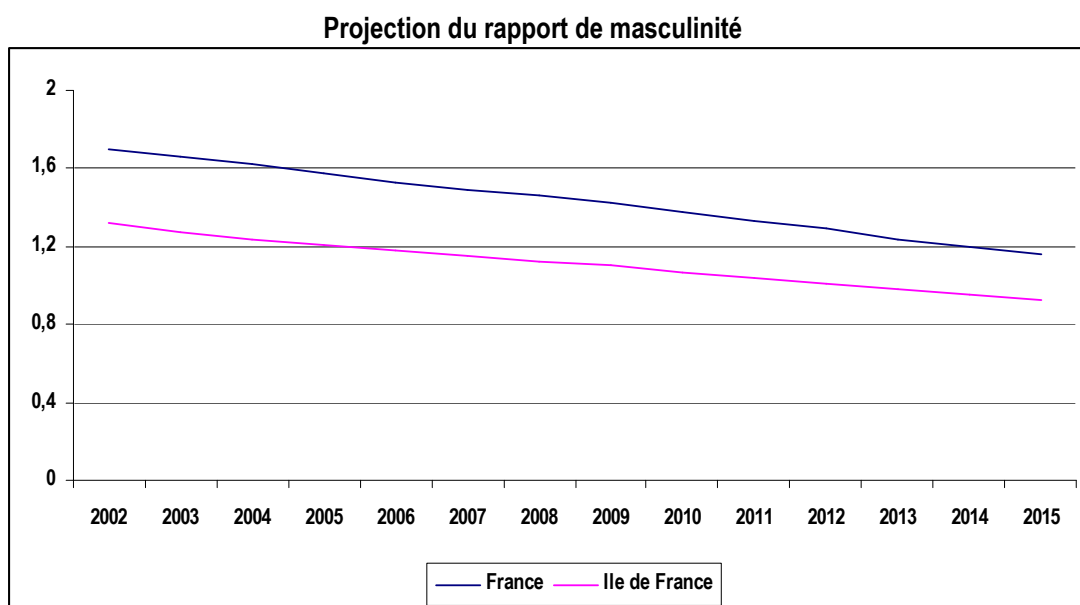
Source : DREES

Au 1^{er} janvier 2002, l'âge moyen des médecins franciliens était de 47,7 ans (46,6 pour les généralistes et 48,5 ans pour les spécialistes) contre 46,8 ans pour ceux de la France entière).

Cet âge moyen devrait augmenter régulièrement jusqu'en 2015, atteignant 50,9 ans (49,9 ans pour les généralistes et 51,9 ans pour les spécialistes).

Par la suite, sous l'effet des départs massifs à la retraite, l'âge moyen diminuera.

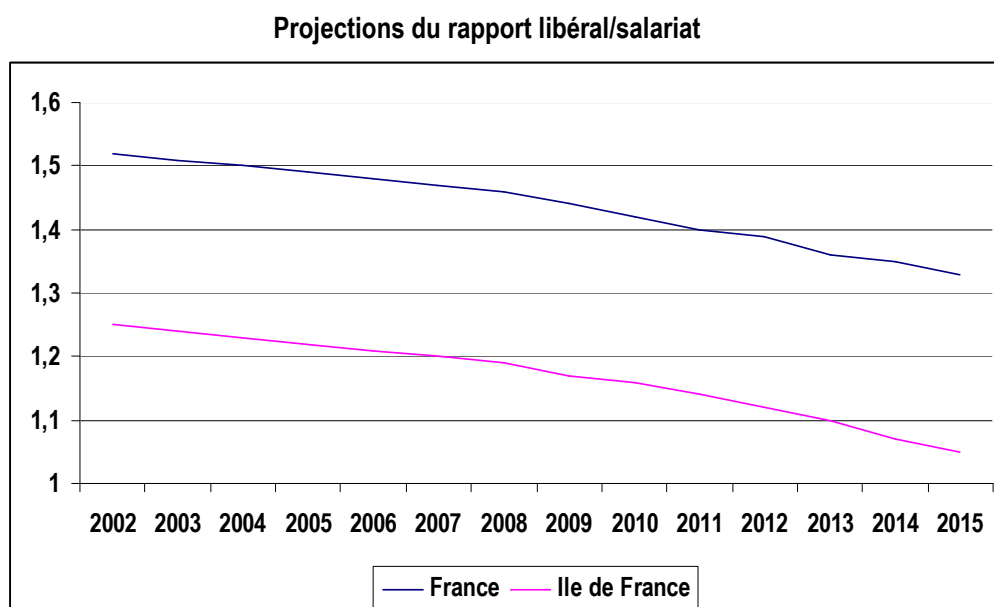
Une féminisation de plus en plus importante



Source : DREES

En 2015, la parité actuelle s'inversera et les femmes médecins constitueront 53% des effectifs franciliens (40% en 2002). La féminisation de la profession est plus marquée en Ile de France qu'au niveau national : en France, en 2015, 43% des médecins seront des femmes (37% en 2002).

Une diminution de la part des médecins libéraux



Source : DREES

La proportion de médecins libéraux franciliens devrait diminuer significativement entre 2002 et 2015 (-27% contre 15% au niveau national) au profit des médecins salariés hospitaliers.

3.2.3 LES CENTRES DE SANTE

Près de 300 centres de santé en Ile-de-France

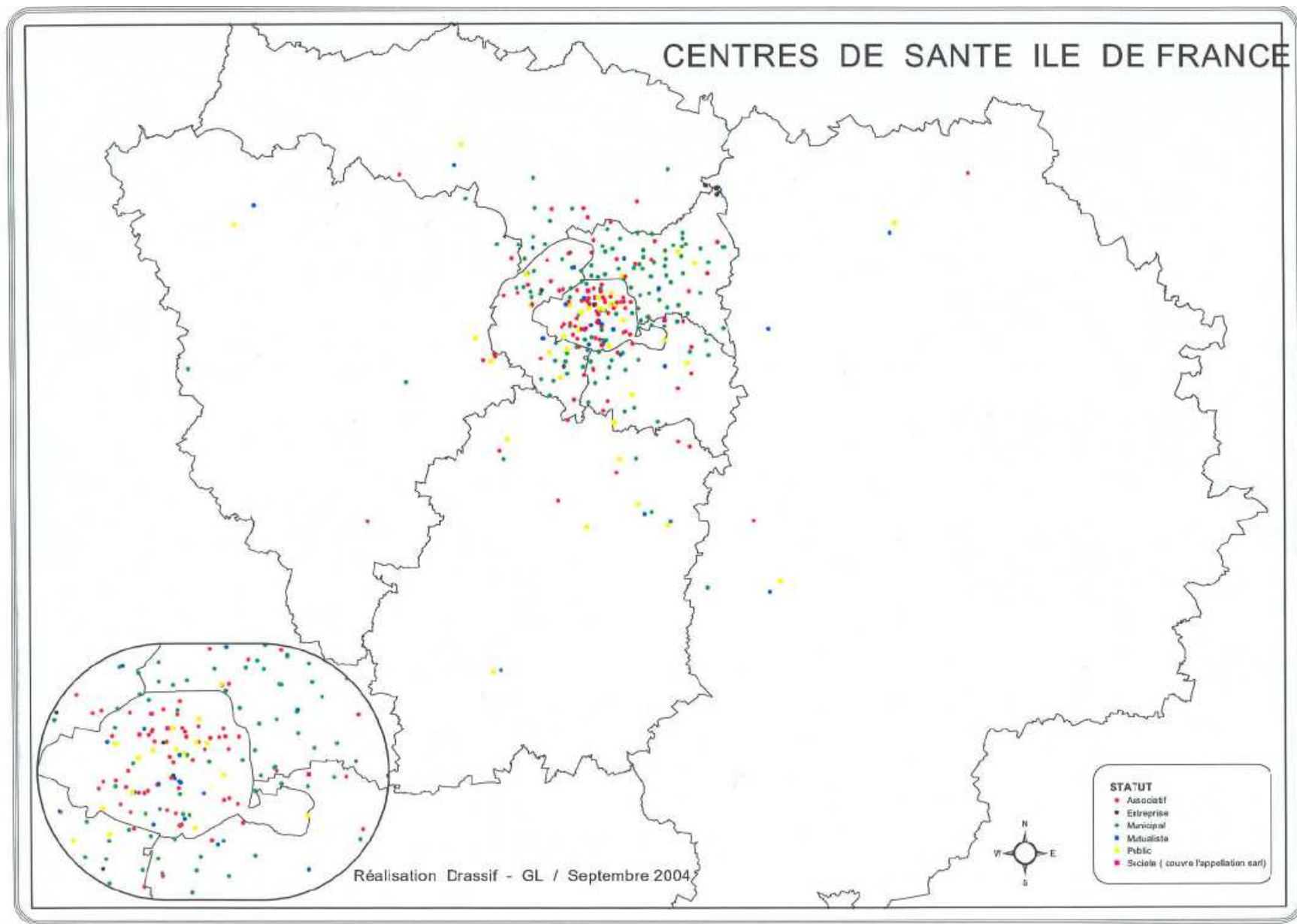
L'Ile-de-France compte près de 300 centres de santé. Pour des raisons historiques, ces structures sont essentiellement implantées sur Paris et la petite couronne. C'est en effet au cours du 19^{ème} siècle que de nombreux « dispensaires » apparaissent notamment à Paris et dans les communes limitrophes afin de répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de permettre aux pauvres d'accéder à l'ensemble des soins de ville.

Leur nombre a fortement diminué (au 1^{er} janvier 1993 on en dénombrait 340 centres en activité) et ce sont les centres de soins infirmiers qui ont été les plus affectés (plus de 50% d'entre eux ont fermé ces dix dernières années). Cette baisse a été particulièrement marquée en milieu rural (Seine-et-Marne, Yvelines, sud de l'Essonne, Ouest du Val-d'Oise), entraînant la quasi-disparition des centres de santé dans ces zones.

Répartition des centres de santé selon leur statut

La majorité des centres de santé sont gérés par la municipalité et près d'un centre sur trois est géré par des associations. Les autres centres sont des structures publiques gérées par l'Etat ou des établissements publics, mutualistes ou d'entreprises (exemple : aéroport de Paris).

De taille variable, ils peuvent être polyvalents, médicaux exclusifs, ou spécialisés en soins dentaires ou infirmiers.



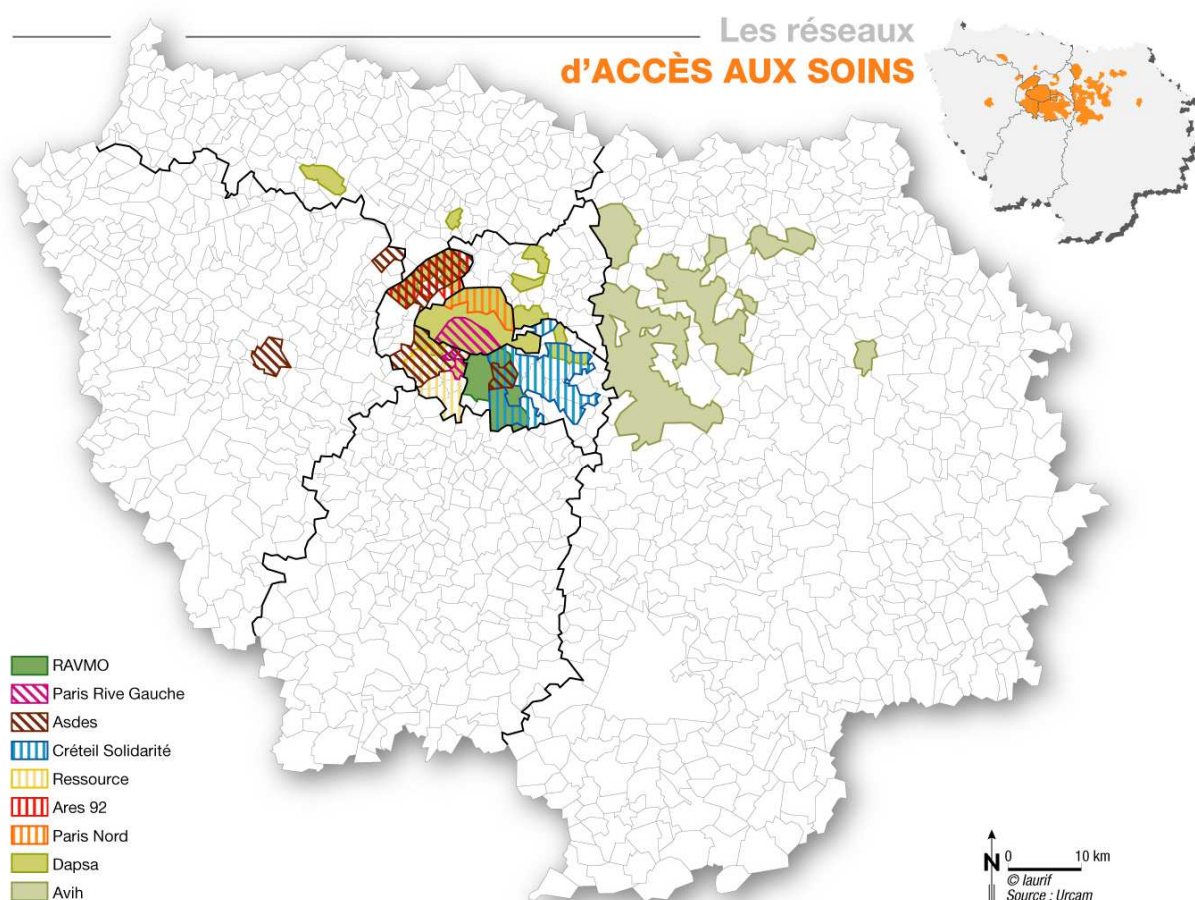
3.2.4 LES RESEAUX DE SANTE

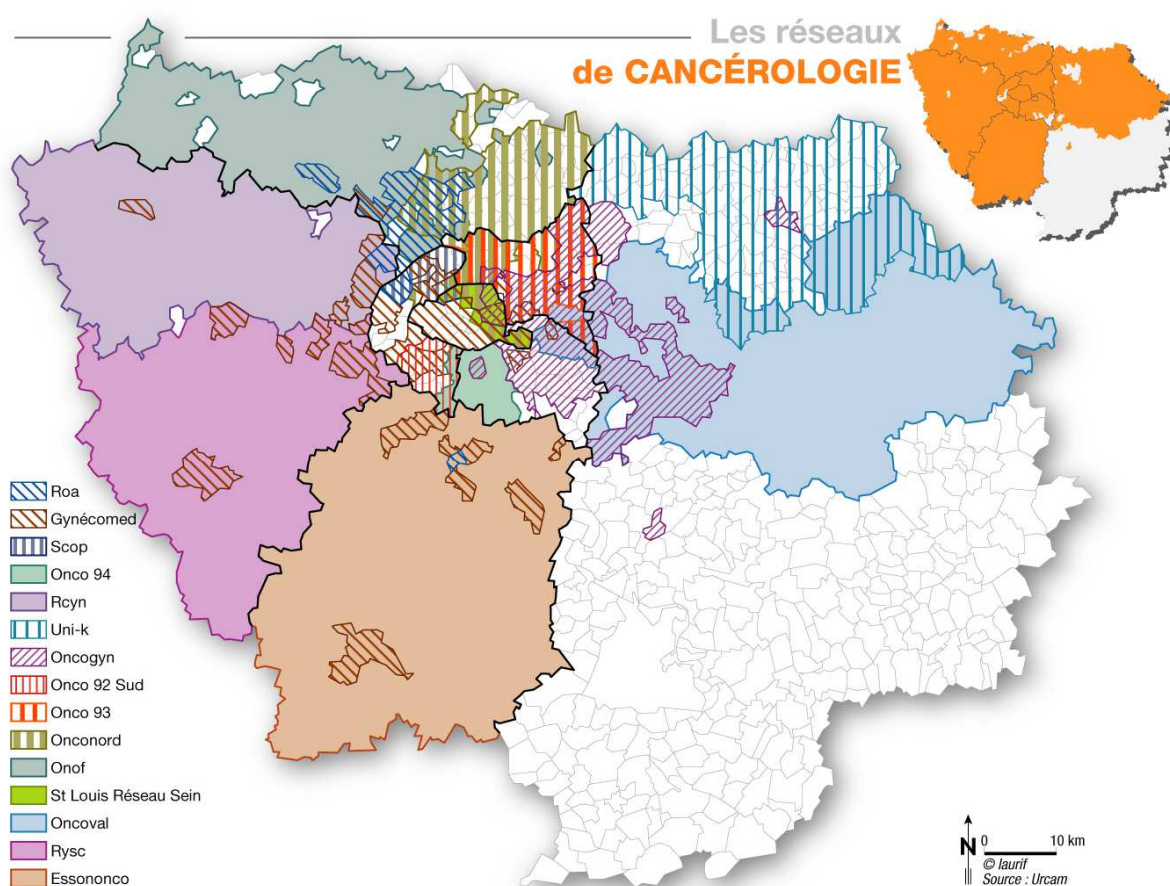
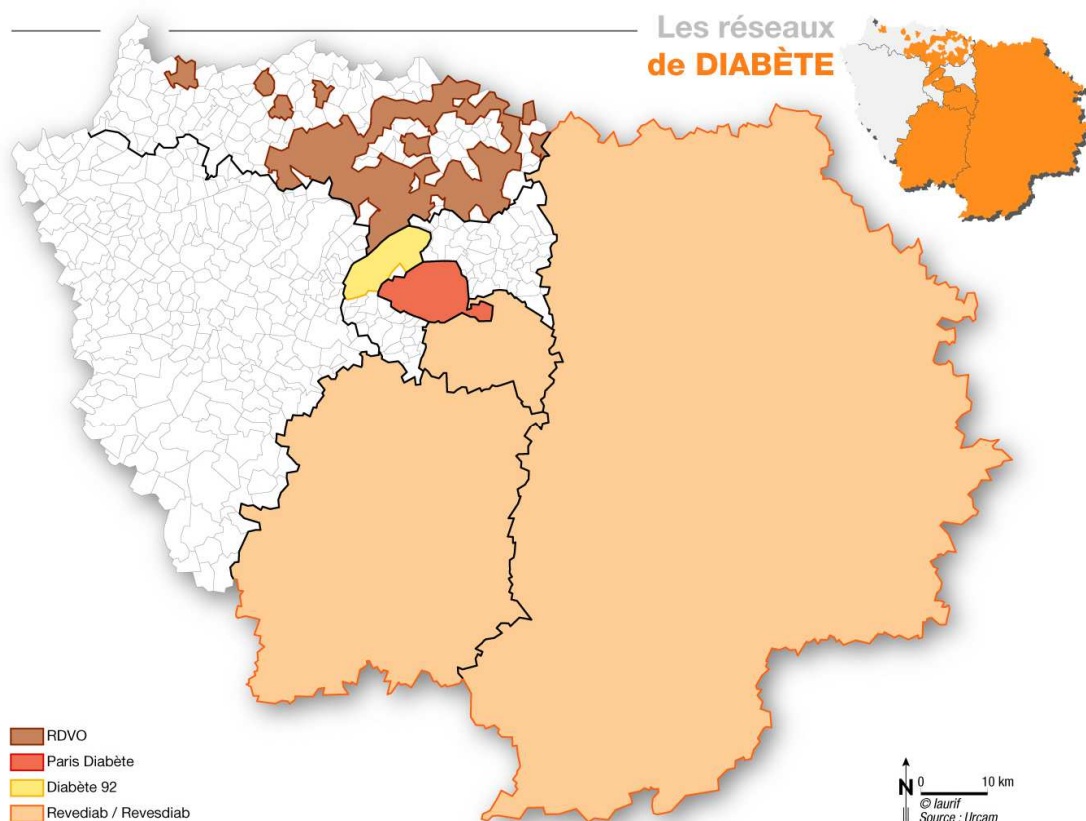
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé définit la notion de réseaux de santé : « Les réseaux de santé ont pour objectif de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. »

Il existe plus d'une centaine de réseaux de santé en Ile-de-France.

Les réseaux sont inégalement répartis sur le territoire francilien. Paris et la petite couronne concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : réseaux palliatifs, de gériatrie, de cancérologie, d'accès aux soins, de prise en charge du diabète de type II... Dans les autres départements, les réseaux sont plus dispersés.

Quelques exemples de réseaux de santé :





3.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Aujourd'hui, la permanence des soins s'inscrit dans des décrets visant à structurer la réponse de la médecine de ville aux demandes de prise en charge des heures d'ouvertures des cabinets libéraux.

Les Maisons médicales de garde sont des lieux de consultations dédiés à la permanence des soins.

En Ile-de-France, elles peuvent être installées au sein d'un établissement hospitalier, ou en être complètement déconnectées.

Elles assurent des consultations de médecine générale en dehors des heures d'ouvertures des cabinets médicaux.

Leur accès est régulé dans la plupart du temps par un centre d'appel qui oriente le patient.

PARIS

1. Garde médicale de Paris : les médecins assurent une permanence des soins au sein de leur cabinet habituel (tous les arrondissements sauf 6^{ème}, 14^{ème} et 19^{ème})
2. MMG 14 (14^{ème} arrondissement)
3. Permanence des soins Paris Nord-Est (19^{ème} arrondissement)

YVELINES

1. AMU 78 : Garde mobile
2. Amicale des médecins des Mureaux (AMM 78)
3. Amicale des médecins des trois villages (AM3V), Montigny-le-Bretonneux
4. MMG de Mantes-la-Jolie
5. MMG de Rambouillet

ESSONNE

1. MMG Corbeil-Essonnes
2. MMG de Longjumeau
3. Association Permanence des soins de l'Arpajonais
4. MMG d'Orsay
5. MMG d'Etampes
6. MMG d'Evry
7. MMG de Juvisy-sur-Orge

HAUTS-DE-SEINE

1. MMG d'Antony
2. MMG de Boulogne-Billancourt
3. MMG Clamart
4. MMG de Clichy
5. MMG d'Issy-les-Moulineaux
6. UD 92

SEINE ST DENIS

1. MMG d'Aulnay sous Bois
2. MMG de Saint-Denis
3. PDS 93

VAL-DE-MARNE

1. SAMI Villejuif
2. SAMI Vitry-sur-Seine
3. SAMI de Créteil Bonneuil
4. SAMI Choisy-le-Roi/Thiais
5. SAMI Boissy St-Léger/Limeil-Brevannes/Valenton/Villeneuve St-Georges
6. SAMI Sucy-en-Brie
7. SAMI St-Maur/Joinville
8. SAMI Champigny-sur-Marne
9. SAMI Fontenay/Saint Mandes/Vincennes
10. SAMI St-Maurice

VAL-D'OISE

1. MMPPS = Maison Médicale pour la Permanence des Soins (Gonesse/Arnouville-lès-Gonesse)
2. AMA Accueil Médical d'Argenteuil
3. Permanence des soins libérale secteur Pontoise (Cergy)

4. RECOMMANDATIONS

L'Association RIR Ile-de-France a animé le 5 juin 2012 une réunion de restitution des éléments de diagnostic, invitant les professionnels de santé en exercice dans la ville, en présence du Maire et des services de la Mairie.

Trente deux professionnels de santé se sont libérés pour participer à cet échange et ont apporté leurs visions et réflexions sur les éléments de diagnostics présentés. Toutes les professions de santé étaient représentées permettant d'avoir une vision complète de la problématique. Cette participation démontre un intérêt certain des professionnels de santé pour le sujet et leur volonté d'échanger avec la Municipalité.

De cette discussion, il ressort une réelle préoccupation des professionnels pour le renouvellement de l'offre de soins dans la ville de Chilly-Mazarin. Cette préoccupation est particulièrement marquée pour les médecins, et encore davantage en médecine générale.

Cette perception reflète justement les éléments de diagnostic sur la ville de Chilly-Mazarin avec une situation qui si elle n'est pas immédiatement catastrophique pourrait le devenir dans les toutes prochaines années compte tenu de la pyramide des âges des médecins, 60 ans d'âge moyen pour les généralistes, 85 % ont plus de 55 ans, les 3 à 5 prochaines années vont voir se creuser très rapidement les effectifs et poser un problème grandissant d'accès aux soins de proximité pour la population Chiroquoise.

Pour les autres professions de santé la situation est moins immédiatement préoccupante même si elle doit être suivie de près notamment en différenciant les situations d'exercice en collaboration, des installations effectives.

Au-delà des débats sur la situation nationale, et des difficultés liées à l'exercice libéral des différentes professions, la majorité des professionnels présents s'accordent à penser que leurs modalités d'exercice actuelles ne sont pas celles qui permettront l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Il ressort que l'exercice solitaire libéral n'est pas majoritairement attractif pour la plupart des jeunes. Aujourd'hui, les jeunes soignants souhaitent se diriger vers une pratique médicale plus collective et mieux organisée au sein de cabinets de groupe multidisciplinaires, libérant ainsi du temps pour leur vie personnelle, une meilleure coordination des soins, et des échanges de pratique plus fréquents.

Pour autant ces jeunes ne sont pas en mesure de créer seuls de tels cabinets. L'accompagnement doit se faire par le biais des professionnels de santé plus expérimentés, déjà installés, qui réaliseront les regroupements avant de passer progressivement le relais à leurs successeurs.

Ces cabinets de groupe seront des lieux de formation privilégiés pour les étudiants, favorisant ainsi leur intégration progressive au sein de ces structures, facilitant le relais entre les générations entrantes et sortantes. Ils permettront notamment d'accueillir et d'encadrer les stagiaires professionnels de santé, sans doute la meilleure voie d'intégration au groupe médical.

En conclusion de cette première réunion, les professionnels de santé participants désirant poursuivre la discussion ont manifesté par écrit leur intérêt et ont été de nouveau réunis par les équipes RIR Ile-de-France le 3 juillet 2012. Seize professionnels de santé ont retourné leur fiche contact.

Lors de cette seconde réunion, les professionnels de santé présents (douze) ont marqué leur volonté de s'engager dans une démarche globale de santé pour offrir la meilleure prise en charge aux habitants de Chilly-Mazarin, à ce titre la coordination entre les différents quartiers de la ville et la pluridisciplinarité des professionnels de santé apparaissent comme une nécessité.

Afin de porter cette réflexion il est décidé de s'appuyer sur la création de l'Association CoordiSanté (loi 1901) à Chilly-Mazarin en élargissant :

- sa composition : à l'ensemble des professionnels de santé désireux d'être adhérents à cette démarche
- son objet : l'association a pour but de participer à la définition et à la mise en œuvre d'un plan local de santé sur le territoire de Chilly-Mazarin, et joue notamment le rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics, usagers, collectivités et institutions dans ce domaine. A ce titre elle participe aux réflexions dans le domaine de l'aménagement du territoire et du besoin de santé et contribue au développement de solutions pour faciliter l'exercice des professionnels de santé libéraux.

Dans un premier temps l'Association CoordiSanté portera l'émergence des projets possibles sur la ville couvrant la problématique du haut et bas Chilly-Mazarin.

Des premières discussions avec les professionnels de santé, le rapprochement avec les services de la ville pour identifier les aménagements possibles de l'offre de soins est un impératif. Le portage immobilier le plus vraisemblable serait un portage par la ville ou un bailleur social d'un programme architectural intégrant une offre de soins de premiers recours. Cette solution ouvre la possibilité de recourir aux subventions existantes pour abonder au financement de ces structures et d'assurer un loyer modéré indispensable à l'équilibre économique. Le cas échéant pour soulager la charge d'investissement du bailleur ou de la ville dans la durée une option d'achat pourrait être prévue dans un délai et des conditions à préciser.

Pour ce qui est de l'expression des besoins en mètres carrés, un programme d'occupation des sols sera défini par l'Association CoordiSanté pour chacun des projets afin d'engager les recherches avec la Municipalité.

A ce stade, l'intégration du dentaire ou de la kinésithérapie au sein de ces projets reste ouverte mais sans adhésion ferme des professionnels de santé de la ville qui il est vrai sont comparativement à la présence médicale, plus nombreux et plus jeunes à Chilly-Mazarin.

Naturellement la probabilité des projets repose sur la participation et l'intégration de nouveaux médecins généralistes, premiers constats de déficits sur la ville, avec une moyenne d'âge de 60 ans et des départs prévus dans les deux à trois prochaines années. La complémentarité avec les infirmiers, et les autres professions paramédicales est à rechercher pour disposer d'une offre coordonnée.

En ce sens, la présence dans l'Association CoordiSanté de 4 à 6 jeunes médecins généralistes est une ressource rare qui permet de solutionner une partie de la problématique d'accès aux soins dans les prochaines années pour la ville de Chilly Mazarin.

Afin de relayer les initiatives locales de regroupement les élus doivent afficher une réelle volonté politique à voir émerger ces structures qui sont une des solutions possibles pour pérenniser l'offre de soins libérale.

L'engagement visible des élus est la première garantie de la mobilisation des professionnels de santé. Cet engagement permet dans la plupart des cas de renouer un dialogue autour d'un projet d'avenir capable de fédérer les énergies nécessaires à la conduite d'un projet sans doute compliqué à mettre en œuvre.

Objectif: pérenniser l'offre de soins actuelle et renouveler les départs.

Dans le contexte actuel et compte tenu de la pénurie importante de soignants à venir, il apparaît indispensable de consolider les effectifs de soignants dans la ville et d'engager pour ce faire une discussion avec les professionnels actuellement en exercice leur proposant notamment des solutions de regroupement.

L'objectif pourrait être d'implanter un ou plusieurs pôles médicaux multidisciplinaires dans les conditions suivantes :

- Surface estimée par unité de soins : entre 400 et 600 m² (à préciser selon programme de soins et programme architectural).
- Total équipe soignante : entre 6 et 8 professionnels de santé

Ces projets doivent s'intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme et doivent être pris en compte dans les logiques d'investissement et de développement de service aux populations par la Municipalité.

Sous réserve d'une adhésion politique de la ville de Chilly-Mazarin à ce projet, les équipes RIR Ile-de-France engageront l'Association « CoordiSanté » dans la conduite d'une étude de faisabilité pour la création de cet équipement.

Cette étude de faisabilité est maintenant indispensable pour définir :

- Un projet de santé coordonnée entre les équipes médicales
- Une organisation pertinente de la structure
- Un programme architectural en relation avec le constructeur
- Un montage juridique
- Un chiffrage économique

Cette étude de faisabilité sera financée par l'Agence Régionale de Santé si le projet est clairement soutenu par la Municipalité et sous réserve de présentation d'un dossier argumenté déposé par l'Association représentant les porteurs de projet.

Les équipes RIR Ile-de-France restent à votre entière disposition pour vous apporter les éléments complémentaires permettant une meilleure compréhension des enjeux du projet.